



Bulletin Officiel

N° 5676 Vendredi 24 Août 2018

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018 2

DESIGNATION D'UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR L'ECHANGE DE RENSEIGNEMENTS EN MATIERE FISCALE 3

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

UNIFACTOR 2018 4-7

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

MICROCREC « 2018-1 » 8-11

PROROGATION DE LA PERIODE DE SOUSCRIPTION

WIFAK INTERNATIONAL BANK -WIB- 12

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

BEST LEASE 13-16

WIFAK BANK 17-19

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

ELECTROSTAR – AGO - AGE - 20

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO - AGE

ELECTROSTAR – AGO - 21-22

ELECTROSTAR – AGE - 23-24

INFORMATIONS POST AGO

AT-TAKAFULIA – AGO - 25-30

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 31-32

ANNEXE I

OFFRE A PRIX FERME ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « TUNISIE VALEURS »

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

SITUATION TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2018

- SOMOCER
- SOTEMAIL
- TUNISO EMIRATIE SICAV
- AMEN TRESOR SICAV
- SICAV AXIS TRESORERIE

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2018**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2018**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des institutions financières prévues par les dispositions de l'article 17 nouveau du code des droits et procédures fiscaux à savoir, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte des tiers ainsi que celles de gestion de fonds, les sociétés d'investissement, la société de dépôt, de compensation et de règlement Tunisie Clearing, que dans le cadre des travaux en vue de se conformer aux normes internationales d'échange de renseignements à la demande en matière fiscale et notamment celles relatives aux réponses aux demandes de renseignements émises par les Etats liés à la Tunisie par des conventions d'échange de renseignements et d'assistance en matière fiscale, et en application des dispositions de l'article 17 bis du code susvisé, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour la réception des demandes de renseignements émises par la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et la communication des renseignements demandés et ce, par courrier électronique à l'adresse **recod@finances.gov.tn**

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse susvisée et ce dans un délai ne dépassant pas le 31 juillet 2018, les informations ci-après:

- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ;
- L'adresse électronique de l'interlocuteur unique désigné, ainsi que son numéro de téléphone administratif.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2018 pour tout placement sollicité après le 31/08/2018. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« UNIFACTOR 2018 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'UNIFACTOR réunie le **22/05/2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total ne dépassant pas les 150 millions de dinars dans un délai de cinq années et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le **10/04/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 20 millions de dinars d'une durée de 5 ans aux taux suivants :

- Taux variable : TMM+2,5% ;
- Taux fixe : 8,45%.

Toutefois, suite au décalage accusé dans la réalisation de l'émission et compte tenu de la situation du marché obligataire, le Conseil d'Administration tenu en date du 24/07/2018 a révisé les conditions de l'émission envisagée comme suit :

- Montant : 20 MDT ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux variable : TMM + 2,5% ;
- Taux fixe : 9,25%.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «UNIFACTOR 2018 ».

Montant : 20 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt « UNIFACTOR 2018 » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,25% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,50% ;

✓ Taux fixe

Taux annuel brut de 9,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

✓ Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,25%** pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2018 à titre indicatif, qui est égale à 5,845%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,345%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale :

Les obligations des Catégories A et B du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des Catégories A et B du présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,682** années.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2018**, et ce, même en cas de prorogation de cette date

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour toutes les catégories. L'emprunt sera amorti en totalité le **30/11/2023** pour toutes les catégories.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 novembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **30/11/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **30/11/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10/09/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **30/11/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/11/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10/12/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **10/09/2018** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de AMEN INVEST intermédiaire en bourse – Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **UNIFACTOR 2018** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 03/08/2018, la note à long terme «BB (tun)» à l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2018 » objet de la présente note d'opération.

- Suite -

Cotation en bourse :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société UNIFACTOR s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « UNIFACTOR 2018 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

UNIFACTOR s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2018 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°18-1004 en date du 20/08/2018, du document de référence « Unifactor 2018 » enregistré par le CMF sous le n°18-005 en date du 20/08/2018, des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs arrêtés au 30/06/2018 pour tout placement sollicité après le 31/08/2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2018.

La note d'opération et le document de référence « UNIFACTOR 2018 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de UNIFACTOR – Ennour Building – Centre Urbain Nord 1004 Tunis; de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de AMEN INVEST intermédiaire en bourse – Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de UNIFACTOR : www.unifactor.com.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs arrêtés au 30/06/2018 ainsi que les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 d'Unior Factoring seront publiés sur le bulletin officiel du CMF au plus tard respectivement le 31/08/2018 et le 31/10/2018.

AVIS DE SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne**

*Société Anonyme au capital de 12 000 000 dinars divisé en 120 000 actions
de nominal 100 dinars*

Siège social : 65, Avenue Alain Savary- 1002 - Tunis

Registre de Commerce : B01170062013

Matricule Fiscale : 1314598/V/A/M

Tél : 71 843 600 Fax : 71 843 600

**Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne**

« MICROCRED 2018-1 »

**De 15 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 DT
Prix d'émission : 100 dinars**

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **17/04/2018** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 30MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **20/06/2018** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 15MDT susceptible d'être porté à 20MDT, et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,75% et/ou TMM+3%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

➤ **Montant**

Le montant total du présent emprunt est fixé à 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars, divisé en 150 000 obligations, susceptibles d'être portés à 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire «MICROCRED 2018-1» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- Suite -

➤ **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **24/07/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **22/09/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/09/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/09/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/10/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

➤ **But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

1. Caractéristiques des titres émis

➤ **Dénomination de l'emprunt** : « MICROCRED 2018-1 »

➤ **Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement** : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

➤ **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

➤ **Forme des titres** : Nominatives.

➤ **Nature des titres** : Titres de créance.

➤ **Catégorie des titres** : Ordinaire.

➤ **Législation sous laquelle les titres sont créés** : les obligations sont soumises aux dispositions du Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations.

➤ **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations souscrites délivrée par MAC SA, intermédiaire en bourse, mentionnant la catégorie et la quantité y afférente.

➤ **Date de jouissance des intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22/09/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **22/09/2018**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- Suite -

➤ **Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,75% et/ou variable TMM+3%;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 10,5%;

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 9,75% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,00% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 10,50% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **22/09/2023** pour la catégorie A et le **22/09/2025** pour la catégorie B.

➤ **Paiement :** Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **22 septembre** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **22/09/2019**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **22/09/2019** pour la catégorie A et le **22/09/2021** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,75%** l'an pour la catégorie A et **10,50%** l'an pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juin 2018 à titre indicatif, qui est égale à 5,67% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,67% pour la catégorie A. Sur cette base, les conditions d'émission et de

- Suite -

rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** pour la catégorie A pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

• **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,667** années et de **4,072** années pour les obligations de la catégorie B.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un placement privé. **L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Garantie** : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

➤ **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

AVIS DE SOCIETES

Prorogation de la période de souscription

Wifak International Bank -WIB-

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba -Medenine-

La STB Finances, intermédiaire en bourse, informe le public que la Wifak International Bank -WIB- a décidé de proroger, au 31/08/2018 inclus, la période de souscription aux titres participatifs « Chahadet Wifak Bank 2018 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5639 du 28/06/2018), qui a été initialement prévue du 02/07/2018 au 31/07/2018 avec possibilité de prolongation au 15/08/2018.

AVIS DE SOCIETES*

Emission de titres participatifs

**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS
BEST LEASE (**)**

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de dinars divisé en 30.000 000 actions de 1 Dinar chacune

Siège Social: 54, avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 - Tunis

Registre de Commerce: B132611999

Matricule fiscal: 000MA 647746R

« ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » «إصدارات باسْت ليز 2018-01»

Emis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION ()**

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 25/03/2017 l'émission de titres participatifs à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de BEST LEASE a décidé d'émettre les titres participatifs sans recours à l'Appel Public à l'Epargne à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a donné plein pouvoir à la direction générale pour en fixer les conditions et modalités.

A cet effet, la Direction Générale de BEST LEASE vise par la présente à émettre des titres participatifs d'un montant de 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres, susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres de 100 dinars chacun sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8%	7,5%	0,5%	A la fin de la 7 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

()REVISION DES CONDITIONS DE L'EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BEST LEASE :**

Suite à l'augmentation continue du Taux de marché Monétaire (TMM) qui a atteint 7% de jour au jour et qui est susceptible de s'aggraver dans les mois à venir, la Direction Générale de BEST LEASE, afin de réussir la clôture de son opération d'émission des titres participatifs « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » «إصدارات باسْت ليز 2018-01» dans des conditions de marché très difficiles, a décidé de réviser à la hausse le taux de profit proposé comme le montre le tableau ci-dessous et de prolonger la période de souscription jusqu'au **15 septembre 2018**:

Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)
8,5%	7,5%	1%

Le reste des conditions de l'émission reste inchangé.

- Suite -

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant

Le montant total de la présente émission est fixé à 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **11 juin 2018** et clôturés au plus tard le **31 juillet 2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **31 juillet 2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BEST LEASE à cette date.

3. Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par BEST LEASE dans le cadre de son activité générale.

4. But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés:

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

2. Dénomination des titres participatifs : « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 »

« إصدارات باست ليز 2018-01 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au **01 août 2018**.

La 1^{ère} date de distribution des profits est fixée au 15/01/2019 pour l'avance et au 15/07/2019 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

- Suite -

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

1. Remboursement :

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le 30/06/2025** à la valeur nominale.

BEST LEASE ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

2. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

. Première partie de la rémunération

Une avance prévue de 7,5% calculée sur la valeur nominale est payable le **15 janvier de chaque année sur l'exercice écoulé.**

. Deuxième partie de la rémunération

Un complément variable prévu à 0,5% de la valeur nominale est payable **le 15 juillet de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le résultat net avant impôt est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les fonds propres nets tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

. La gestion du surplus par rapport au taux de profit global prévu à 8% :

Le profit en surplus par rapport au Taux de profit prévisionnel global fixé à 8% et qui a été calculé en appliquant la clé de répartition des bénéfices défini ci-haut à 80%-20%, respectivement entre les détenteurs des présents titres participatifs et le gestionnaire, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à 8%. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, BEST LEASE se porte fort pour compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

- Suite -

Les présents titres participatifs émis ne font l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de BEST LEASE dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, BEST LEASE élit en son siège sis au 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 Tunis, Tunisie.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS WIFAK BANK

Société Anonyme au Capital de 150 000 000 de dinars divisé en 30 000 000 actions de 5 Dinar chacune
Siège Social : Avenue H. Bourguiba 4 100 Médénine
Registre de Commerce : B134782002
Matricule Fiscal : 798651L/P/M/000

« CHAHADET WIFAK BANK 2018 » Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 29/06/2016 l'émission de titres participatifs à hauteur de 50 MD sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois selon le besoin, en renforcement des fonds propres de la Banque, et ce conformément aux dispositions des articles 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Le Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 21 mai 2018, a décidé d'émettre des titres participatifs sous forme de «Moudharaba» telle que approuvée par le Comité Charaïque de la Banque en date du 27 avril 2018, selon les conditions et modalités détaillées en infra, pour une enveloppe de 30 millions de dinars susceptibles d'être portée à 50 millions de dinars sans recours à l'Appel Public à l'Épargne et a donné pouvoirs au Directeur Général de la Banque d'accomplir cette émission et selon les conditions suivantes :

Durée	Taux de profit Global Prévu (*)	Avance Annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8,5%	6,5%	2%	A la fin de la 7^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant :

Le montant total de la présente émission est fixé à 30 000 000 de dinars, divisée en 300 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptibles d'être portés à 50 000 000 de dinars divisés en 500 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **02/07/2018** et clôturés au plus tard le **31/07/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du 31/07/2018, les souscriptions seront prolongées jusqu' au **15/08/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en profits au 31/07/2018.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

3. Objet de l'émission :

Le produit de l'émission sera utilisé par la Banque dans le cadre de son activité générale.

- Suite -

4. But de l'émission :

L'émission de titres participatifs a pour objectif d'améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois.

Elle permettra également de consolider les fonds propres de la Banque et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie conformément aux dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit sus visée.

2. Dénomination de l'émission : « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » « شهادات بنك الوفاق 2018 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au 31/07/2018.

La 1^{ère} date de distribution des profits est fixée au 31/12/2018 pour l'avance et au 31/07/2019 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription:

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par STB FINANCE qui assurera le service financier.

9. Remboursement

Tous les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le **31/07/2025** à la valeur nominale. La Banque ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans.

- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans

- Suite -

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à **8,5%** de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit :

1. Première partie de la rémunération

Une avance annuelle de **6,5%** calculée sur la valeur nominale est payable le 31 Décembre de chaque année.

2. Deuxième Partie de la rémunération

Un complément variable calculé par référence au Résultat Net Avant Impôt de la Banque (RNAI) est payable **le 31 juillet de chaque année après la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le remboursement de la dernière rémunération variable sera effectué après l'arrêt des états financiers intermédiaires du 30 juin 2025.

Le RNAI de la Banque est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les Fonds Propres Nets de la Banque tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991; cette répartition est ajustée par des clés arrêtées par la banque entre les porteurs de ces titres en tant qu'investisseurs et les actionnaires en tant que gestionnaire. Ce qui donne un complément de rémunération variable prévu à **2%** de la valeur nominale.

Les clés de répartition sont révisables annuellement et elles sont communiquées aux porteurs de titres chaque début d'année.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES

Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la Banque élit domicile à son siège à Médenine.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société ELECTROSTAR SA sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendront le Vendredi 31 août 2018 respectivement à 10 heures et à 11 heures, et ce, à l'hôtel Acropole sis aux Berges du lac de Tunis, rue Rodrigo DE FREITAS, et ce à l'effet de délibérer sur les questions portées aux ordres du jour suivants :

I - Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée.
- 2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2017.
- 3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2017.
- 4- Approbation du rapport du conseil d'administration, des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du CSC et des états financiers individuels de la société relatifs à l'exercice 2017.
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2017.
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2017 et de la Réserve Spéciale de Réévaluation.
- 7- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2017.
- 8- Renouvellement et nomination de nouveaux administrateurs.
- 9- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.
- 10- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

II-Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration et celui des commissaires aux comptes relatifs aux motifs et aux modalités de la réduction puis l'augmentation du capital social et à la suppression du droit préférentiel de souscription.
- 2- Réduction du capital social d'un montant de 12 862 668 DT par voie de diminution de la valeur nominale de l'action.
- 3- Augmentation du capital social d'un montant de 12 000 000 DT et fixation de ses modalités.
- 4- Suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un actionnaire.
- 5- Exercice du droit de souscription.
- 6- Modification de l'article 6 des statuts.
- 7- Pouvoirs au conseil d'administration.
- 8- Pouvoirs pour en vue des formalités légales.

Tous les documents afférents à ces deux assemblées, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège administratif de la société sis au : Rue 8612, impasse n° : 3, local n° : 9 – Chargaia 1 – Tunis.

AVIS DE SOCIETES

Projet de résolutions AGO

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Projet de résolutions de la société ELECTROSTAR à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 31 août 2018.

1^{ère} RESOLUTION : Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, entérine le retard dans la tenue de la présente Assemblée et, considère que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

2^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2017 et des rapports des commissaires aux comptes, approuve sans aucune réserve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

3^{ème} RESOLUTION : Approbation des conventions régies par les articles 200 et 475 du CSC.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions objets des articles 200 et 475 du codes des sociétés commerciales et qui ont été conclus durant les exercices écoulés jusqu'au 31 décembre 2017, tels qu'ils figurent dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

4^{ème} RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

5^{ème} RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice 2017 et de la réserve spéciale de réévaluation.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que l'exercice 2017 a fait ressortir un résultat déficitaire de « -14 309 050,430 Dinars », décide l'affecter en résultats reportés.

L'assemblée générale décide, en outre, d'affecter la réserve spéciale de réévaluation qui s'élève à « 11 125 743,459 Dinars » en résultats reportés.

- Suite -

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

6^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2017.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des commissaires aux comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

7^{ème} RESOLUTION : Renouvellement et nomination de nouveaux administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de renouveler les mandats de trois administrateurs, à savoir M. Fathi HACHICHA, la société WIDED SERVICES en la personne de son représentant légal, la Compagnie INTERNATIONALE MEDITERRANEENNE «CIM» en la personne de son représentant légal, et ce pour une période de trois ans : 2018, 2019 et 2020. L'assemblée générale décide en outre, de nommer deux nouveaux administrateurs, à savoir l'actionnaire ; la société FH SERVICES et la société MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS MAROC représentée par Monsieur Hatim BEN AHMED, et ce pour la même période de trois ans. Ainsi, les mandats des cinq administrateurs, ci-haut nommés, prendront fin, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant être tenue en 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

8^{ème} RESOLUTION :Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant l'expiration du mandat du commissaire aux comptes ; la société BEDOUI BUSINESS & CONSULTING « B.B.C » représentée par Mme. Basma BEDOUI, ainsi que l'expiration du mandat du Co-commissaire aux comptes ; la société MANAGEMENT AND AUDIT SERVICES représentée par M. Mehdi Masmoudi, décide de renouveler leurs mandats pour une durée de trois ans (2018, 2019 et 2020).

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

9^{ème} RESOLUTION :Pouvoirs en vue des formalités légales.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer et remplir toute formalité de droit.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

AVIS DE SOCIETES

Projet de résolutions AGE

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement, Bir El Kassâa, Ben Arous

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 31 août 2018

1^{ère} Résolution : Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes.

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux motifs et aux modalités de la réduction puis l'augmentation du capital social et à la suppression du droit préférentiel de souscription, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'approuver les dits rapports sans aucune réserve.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

2^{ème} Résolution : Réduction du capital d'un montant de 12 862 668 DT par la diminution de la valeur nominale de l'action.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, et dans le but de rétablir l'équilibre entre le capital et l'actif social ayant subi une dépréciation à cause des pertes cumulées, décide d'éponger la majeure partie des dites pertes, et ce à travers une réduction du capital d'un montant de douze millions huit cent soixante-deux mille six cent soixante-huit dinars (12 862 668 DT). Cette réduction du capital est réalisée par la diminution de la valeur nominale de l'action de trois dinars (3 DT). A cet effet, la valeur nominale de l'action est portée désormais de cinq dinars (5 DT) à deux dinars (2 DT), et le capital social est porté ainsi de vingt et un millions quatre cent trente-sept mille sept cent quatre-vingt dinars (21 437 780 DT) à huit millions cinq cent soixante-quinze mille cent douze dinars (8 575 112 DT).

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, à l'effet de cette réduction du capital social, d'amender corrélativement les statuts.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

3^{ème} Résolution : Augmentation du capital social d'un montant de 12 000 000 DT et fixation de ses modalités.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, et, suite à la réduction du capital comme définie dans la résolution précédente, et sur rapport du conseil d'administration, et après avoir constaté que le capital social est entièrement libéré, décide d'augmenter le capital social de la somme de douze millions de dinars (12 000 000 DT), pour le porter ainsi, de huit millions cinq cent soixante-quinze mille cent douze dinars (8 575 112 DT) à vingt millions cinq cent soixante-quinze mille cent douze dinars (20 575 112 DT) par la création et l'émission de six millions (6 000 000) d'actions nouvelles de numéraire, toutes de la même catégorie, d'une valeur nominale de deux dinars (2 DT) chacune, à souscrire et à libérer intégralement lors de la souscription.

Ces actions nouvelles seront émises au prix unitaire de deux dinars (2 DT) soit à la valeur nominale de l'action. Elles seront toutes nominatives et de catégorie ordinaire.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 01 janvier 2018.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

- Suite -

4^{ème} Résolution : Suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un actionnaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu et approuvé le rapport du conseil d'administration et celui des commissaires aux comptes relatifs à l'augmentation du capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription, décide, conformément à l'article 300 du CSC, de supprimer le droit préférentiel de souscription, et de réserver la souscription des 6 000 000 d'actions nouvelles à émettre à un seul actionnaire, à savoir ; la Société FH SERVICES, société à responsabilité limitée, au capital de 4 000 000 DT, son siège social au 70, avenue Mohamed V – 1002 Tunis belvédère, inscrite au registre de commerce sous le n° : B 158302002, sa matricule fiscale n° : 817541 PAM 000.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

5^{ème} Résolution : Exercice du droit de souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide que la Société FH SERVICES à laquelle la présente augmentation du capital est réservée, disposera d'un délai de 60 jours à compter de la date de la publication de la notice d'information prévue par la loi, pour souscrire à la dite augmentation. Toutefois, ce délai sera clos par anticipation dès que ses droits de souscription auront été exercés.

Le montant de souscription sera déposé dans un compte indisponible ouvert à cet effet, auprès d'un établissement bancaire.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

6^{ème} Résolution : Modification de l'article 6 des Statuts.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, comme conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, décide, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentation du capital, de modifier corrélativement l'article 6 des statuts ainsi qu'il suit :

Article 6 (nouveau) : Capital

« Le capital social est fixé à la somme de vingt millions cinq cent soixante-quinze mille cent douze dinars (20 575 112 DT). Il est divisé en dix millions deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cent cinquante-six (10 287 556) actions d'une valeur nominale de deux dinars (02 DT) chacune, de même catégorie, intégralement libérées. »

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

7^{ème} Résolution : Pouvoirs au conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au conseil d'administration, conformément à l'article 294 du CSC, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélatrice des statuts.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

8^{ème} Résolution : Pouvoirs en vue de formalités légales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère, au Président du Conseil d'Administration ou à toute personne mandatée par lui, tous les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement des formalités y afférentes, notamment l'établissement de la déclaration de souscription et de versements.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

AVIS DE SOCIETES

معلومات ما بعد الجلسة العامة

التونسية للتأمين التكافلي "التكافلية"

15 نهج القدس -1002 البليدير تونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية يوم الثلاثاء 03 جويلية 2018 تنشر الشركة التونسية للتأمين التكافلي "التكافلية" مايلي :

القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.

قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

1- القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الاول

تصادق الجلسة العامة على التأخير الحاصل في اجال انعقاد جلستها السنوية المتعلقة بالنظر في الحسابات المالية لسنة 2017،

كما تسجل علمها كذلك بتعذر انعقاد الجلسة العامة في تاريخ 28 جوان 2018، وذلك نظرا لتزامن ذلك التاريخ مع فعاليات المؤتمر الثاني والثلاثين للاتحاد العام العربي للتأمين بتونس.

وتصادق على تعذر القيام بموجبات الاستدعاء القانونية لجلسة 03 جويلية 2018 بسبب ذلك الحدث الهام.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثاني

ان الجلسة العامة العادية المنعقدة يوم الثلاثاء 03 جويلية 2018 بالمقر الاجتماعي لتأمينات التكافلية الكائن ب15 نهج القدس 1002 تونس البليدير، وبعد الاستماع الى تقرير مجلس الإدارة و إلى التقرير الخاص و العام لمراقب الحسابات للفترة الممتدة من غرة جانفي 2017 إلى موفى ديسمير 2017، تصادق على القوائم المالية المختومة في 2017/12/31 كما تم عرضها عليها و كذلك على جميع الحسابات المذكورة أو الواردة في تقرير مجلس الإدارة.

كما تصادق الجلسة العامة العادية على الطرق المحاسبية المعتمدة في إعداد القوائم المالية والعمليات المنجزة في إطارها والتي أدت في 31 ديسمبر 2017 الى تسجيل خسارة ب 878, 004 190 د.

- Suite -

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث

تقرر الجلسة العامة تخصيص الخسارة المسجلة ضمن النتائج المؤجلة.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع

تبرئ الجلسة العامة العادية بدون تحفظ ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم بعنوان الفترة الممتدة من غرة جانفي الى موفى ديسمبر 2017.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس

بعد الاطلاع على التقرير الخاص لمراقبي الحسابات تصادق الجلسة العامة على الاتفاقيات والعمليات المعروضة في هذا التقرير موضوع الفصل 200 من مجلة الشركات التجارية.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور أعضاء مجلس الإدارة لتصرف 2017 ب3000 دينار لكل عضو.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي للمنحة السنوية لأعضاء هيئة الرقابة الشرعية لتصرف 2017 ب3000 دينار لكل عضو.

كما حددت المبلغ الصافي لمنحة حضور أعضاء هيئة الرقابة الشرعية لتصرف 2017 ب3000 دينار عن كل اجتماع لكل عضو.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثامن

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور اللجنة الدائمة للتدقيق لتصرف 2017 ب3000 دينار لكل عضو.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

- Suite -

القرار التاسع

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور لجنة التوظيفات لتصرف 2017 ب3000 دينار لكل عضو.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار العاشر

تسند جميع الصلاحيات لكل من يحمل نظيرا أو نسخة من محضر هذه الجلسة العامة العادية وذلك قصد القيام بإجراءات الإيداع والإشهارات القانونية وغيرها.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

- Suite -

2 - الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية

*Actifs du Bilan

Annexe N°1

Actif	Note	31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amortissement & Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels	1				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		1001 054,773	352 661,840	648 392,933	87 953,837
AC14 Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		593 403,037		593 403,037	581 951,439
		1594 462,860	352 661,840	1 241 801,020	669 905,276
AC 2 Actifs corporels d'exploitation	2				
AC21 Installations techniques et machines		953 450,625	531 469,797	421 980,828	440 177,329
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		175 315,074	126 517,901	48 797,173	76 530,920
		1 128 765,699	657 987,698	470 778,001	516 708,249
AC 3 Placements	3				
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation					
AC312 Terrains et constructions hors exploitation					
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Part dans des entreprises liées					
AC322 Bons obligataires émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises					
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation					
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises					
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions autres titres à revenu variable et parts dans FCP		15 404 111,115	221 270,664	15 182 840,451	8 691 886,177
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe					
AC333 Prêts hypothécaires					
AC334 Autres prêts		81 257,761		81 257,761	40 075,483
AC335 Dépôts au près des établissements bancaires et financiers				0,000	0,000
AC336 Autres		2 489,101		2 489,101	5 016 389,101
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes					
		15 487 857,977	221 270,664	15 266 587,313	13 748 389,761
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte					
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	4				
ACS10 Provisions pour primes non acquises		1044 992 113		1044 992 113	833 767 761
ACS20 Provision d'assurance vie		173 041 404		173 041 404	0,000
ACS30 Provision pour sinistres (vie)					
ACS31 Provision pour sinistres (non vie)					
ACS40 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)					
ACS41 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)					
ACS50 Provisions d'égalisation et d'équilibrage					
ACS60 Autres provisions techniques (vie)					
ACS61 Autres provisions techniques (non vie)					
ACS70 Provisions techniques des contrats en unités de compte					
		44 962 135,43	0,000	44 962 135,43	1 805 152,344
AC 6 CREANCES	5				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 primes acquises et non émises		133 128,156		133 128,156	21 638,292
AC612 autres créances nées d'opérations d'assurance directe		65 96 180,241	704 475,486	5 861 704,755	3 476 875,471
AC613 créances indemnités subrogées à l'entreprise d'assurance		1 681 821,783		1 681 821,783	885 968,188
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance					
AC63 Autres créances					
AC631 personnel					
AC632 Etats organismes de sécurité sociale collectivités publiques		5 63 850,854		5 63 850,854	23 568,085
AC633 Débiteurs divers					
AC64 Créances sur ressources spéciales					
		8 944 980,034	704 475,486	8 240 504,548	4 638 070,016
AC 7 Autres éléments d'actif	6				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		4 173 951,639		4 173 951,639	1 540 284,277
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisition reportés		1 658 086,769		1 658 086,769	1 397 260,721
AC722 Autres charges à répartir		0,000		0,000	0,000
AC73 Comptes de régularisation actif					
AC731 intérêts et loyers acquis non échus		78 943,836		78 943,836	188 716,277
AC732 estimations de réassurances - acceptation					
AC733 autres comptes de régularisation		7 734 336,106		7 734 336,106	5 739 762,508
AC74 Ecart de conversion					
AC75 Autres		- 5 341,562		- 5 341,562	6 372,114
		13 639 986,768	0,000	13 639 986,768	8 872 345,897
Total Actifs		45 294 266,901	1 936 395,688	43 357 871,213	30 250 541,543

- Suite -

*Capitaux propres et passifs du Bilan
Annexe N°2

Capitaux propres et passif	Note	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres			
CP1 capital social ou fonds équivalent		10 000 000,000	10 000 000,000
CP2 réserves et primes liées au capital			
CP3 rachat d'action propres			
CP4 autres capitaux propres			
CP5 résultat reportés		-4 502 486,270	-4 312 481,392
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice			
CP6 résultat de l'exercice avant impôt			
Total capitaux propres après affectation	7	5 497 513,730	5 687 518,608
Passif			
PA1 Autres passifs financiers			
PA11 emprunt obligataires			
PA12 TCN émis par l'entreprise			
PA13 autres emprunts			
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		0,000	0,000
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires			
PA22 provisions pour impôts			
PA23 autres provisions		0,000	0,000
PA3 Provisions techniques brutes	8		
PA310 provision pour primes non acquises		6 322 019,337	4 639 948,637
PA320 provision pour assurance vie		4 216 901,972	2 350 416,582
PA330 provision pour sinistres (vie)		0,000	6 600,847
PA331 provision pour sinistres (non vie)		14 117 448,783	8 987 418,627
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)			
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		51 197,823	28 453,613
PA350 provision pour égalisation et équilibrage		8 162,000	5 950,392
PA360 autres provisions technique (vie)			
PA361 autres provisions technique (non vie)		33 006,001	185 467,012
Total PA3		24 748 735,916	16 204 255,710
PA4 Provisions techniques de contrat et unités de compte			
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des réassureurs	9	2 236 560,278	1 571 954,573
PA6 Autres Dettes	10		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe		126 707,210	100 374,590
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances		675 976,086	160 766,309
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entre prise d'assurance			
PA622 autres			
PA63 autres dettes			
PA631 dépôts et cautionnements reçues		7 227,52	7 227,52
PA632 personnel		548 527,745	185 206,872
PA633 Etat ,organismes de sécurité sociale ,collectivités publiques		602 071,650	326 412,928
PA634 créiteurs divers		7 65 500,539	208 065,355
PA64 ressources spéciales			
Total PA6		2 719 506,992	981 548,606
PA7 Autres passifs	11		
PA71 comptes de régularisation passif			
PA710 report commissions reçues des réassureurs			
PA711 estimation de réassurance - rétrocession			
PA712 autres comptes de régularisation passif		8 155 555,297	5 805 263,846
PA72 écart de conversion			
Total PA7		8 155 555,297	5 805 263,846
Total Passifs et capitaux propres		43 357 871,213	30 250 541,543

- Suite -3 - قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص نتيجة المحاسبية 2017

Libellé de la rubrique	Capital	Résultat net	Réserves	Résultats reportés	Situation au 31/12/2017
Solde au 31/12/2017	10 000 000	-190 005		-4 312 481	5 497 514
Affectation AGO 03/07/2018		190 005		-190 005	0
Situation nette	10 000 000	0	0	-4 502 486	5 497 514

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	175,841	175,865		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	119,501	119,520		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	98,966	101,852	101,866		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	104,603	104,621		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	105,191	105,206		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,692	15,695		
7 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	114,823	114,837		
8 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,097	1,123	1,123		
9 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	103,374	103,389		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
10 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,615	1,617		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
11 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	42,607	42,612		
12 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	57,568	57,575		
13 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	130,266	130,397		
14 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	133,093	133,472		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
15 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	141,802	172,021	171,898		
16 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	524,819	622,073	621,756		
17 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	142,905	143,713		
18 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	147,674	148,474		
19 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	147,193	147,549		
20 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	119,442	120,061		
21 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	134,980	135,201		
22 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	184,697	184,634		
23 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	105,105	105,171		
24 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	110,608	110,639		
25 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	186,300	186,494		
26 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	162,097	162,435		
27 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	117,279	117,785		
28 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	128,069	128,141		
29 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	26,414	26,398		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
30 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2318,238	2454,263	2456,393		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	139,871	139,582		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	167,990	167,714		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	216,906	217,438		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	20,832	20,794		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	5498,892	5505,859		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	3,143	3,141		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,628	2,631		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,332	1,340		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,170	1,169		
40 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,239	1,237		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,257	1,253		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	138,665	138,546		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	126,012	126,227		
44 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1036,800	1212,368	1210,830		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	13,098	13,104		
46 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	12,058	12,023		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/18	4,020	108,185	107,491	107,506
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	24/05/18	3,683	103,092	101,880	101,895
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	10/05/18	4,454	105,266	103,910	103,927
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	21/05/18	3,962	102,783	101,896	101,912
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	17/04/18	4,570	104,389	103,353	103,370
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/18	3,892	107,299	106,302	106,316
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	08/05/18	4,436	104,822	103,855	103,871
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/18	3,520	101,810	100,862	100,874
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	25/05/18	3,051	103,541	102,814	102,824
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	28/05/18	4,005	104,289	103,459	103,474
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/18	3,827	103,490	102,445	102,458
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	11/05/18	4,394	106,999	106,027	106,042
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/18	3,664	105,057	104,117	104,129
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/18	3,426	103,993	103,007	103,018
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	102,757	102,185	102,198
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/18	3,384	104,210	103,441	103,453
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/18	4,496	102,910	101,871	101,886
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	11/05/18	4,028	104,024	103,030	103,046
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/18	3,345	105,352	104,513	104,524
66 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/18	4,437	103,018	101,948	101,963
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/18	4,038	103,033	101,966	101,978
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/18	3,355	105,331	104,720	104,733
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/18	3,391	102,452	101,620	101,632

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

70	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	08/05/18	0,424	10,631	10,529	10,531
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/18	3,762	103,846	102,675	102,686
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	4,749	104,269	102,688	102,703
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	3,941	104,984	104,043	104,056
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	28/05/18	0,405	10,445	10,336	10,337

SICAV MIXTES

75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,435	66,376	66,466
76	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	97,811	114,150	114,049
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	17,758	18,877	18,853
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	346,820	346,813
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	31/05/18	1,286	30,075	30,623	30,679
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2346,304	2675,353	2680,436
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	74,028	79,006	79,048
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	55,672	57,507	57,524
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	108,844	123,282	123,425
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	114,730	114,964

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	10,990	11,084	11,083
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,950	12,454	12,445
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	14,977	16,124	16,161
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	13,451	16,143	16,164
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	14,146	18,113	18,166
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	12,407	14,847	14,864
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	147,896	168,423	168,637
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	3,787	141,068	154,874	154,945
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,889	10,200	10,240
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	109,614	133,849	133,767
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	87,316	99,335	99,240
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	90,784	104,184	104,032
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	96,888	98,799	98,965
100	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	124,228	124,488
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	96,246	100,730	100,920
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	11,186	11,211
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	108,732	108,720
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	154,546	185,191	185,798

105	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	102,772	127,942	127,904
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	109,363	115,049	115,333
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	108,645	132,410	132,654
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	199,619	225,483	225,374
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	184,558	197,930	198,139
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	158,436	167,289	167,267
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	26,377	26,327
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	159,466	158,759
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	112,659	127,349	128,379
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	882,209	9535,187	9593,418
115	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	82,786	82,521
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	984,261	1138,901	1142,239
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5490,845	6479,940	6467,589
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	4974,724	5632,882	5617,607
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	101,335	102,836	102,741

FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

120	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	115,210	130,451	130,554
-----	----------------	-------------	----------	----------	-------	---------	---------	---------

FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE

121	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 091,766	13 029,835	13 001,995
-----	-----------------------------	-----------------------	----------	----------	---------	------------	------------	------------

* SICAV en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2018, pour tout placement sollicité après le 31/08/2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

OFFRE A PRIX FERME ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « TUNISIE VALEURS »

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société « Tunisie Valeurs ».

Dans le cadre du prospectus, la société « Tunisie Valeurs » a pris les engagements suivants :

- Conformer l'article 10 de ses statuts relatif à la cession et à la transmission des actions en prenant en considération les dispositions de l'article 22 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier prévoyant que « l'admission des actions à la cote de la bourse vaut pour la société concernée renonciation de plein droit à toute clause d'agrément et de préemption prévue par ses statuts » ;
- Conformer ses états financiers individuels et consolidés aux dispositions du système comptable des entreprises ;
- Réserver au moins un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'OPF.
Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions Tunisie Valeurs acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- Actualiser les informations financières prévisionnelles et les porter à la connaissance des actionnaires et du public en prenant en compte les éventuels changements pouvant toucher le business plan initial ;
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Épargne ;
- Se conformer aux obligations prescrites par la réglementation en vigueur de Tunisie Clearing ;
- Informer le public sur tout changement touchant la structure de capital d'INTEGRA PARTNERS ;
- Informer le public du résultat du contrôle social auquel la société « Tunisie Valeurs » va être soumise et qui va couvrir la période 2015-2017 ;

- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau de son rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, la société « Tunisie Valeurs » envisage de déposer auprès de la BCT une demande d'agrément pour l'exercice des métiers de Banque d'affaires. A cet effet, elle s'engage à porter à la connaissance du public toute information pertinente concernant le déroulement de ce processus.

Par ailleurs, les actionnaires de référence^(*) de la société « Tunisie Valeurs » détenant 46,51% du capital après l'ouverture du capital, s'engagent à ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « TUNISIE VALEURS » AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

Le Conseil de la Bourse a donné, en date du 11/06/2018, son accord de principe quant à l'admission des actions de « Tunisie Valeurs » au marché principal de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 2.000.000 actions de nominal cinq (5) dinars chacune reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- Justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour d'introduction ;

Le Conseil, a en outre, pris acte de l'existence d'un pacte d'actionnaires et de l'engagement de mettre en place un contrat de liquidité.

Par ailleurs, dans le cadre de l'introduction de la société « Tunisie Valeurs » au marché principal de la cote de la Bourse, l'intermédiaire en Bourse AFC a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes concernées et qu'aucune autre autorisation exception faite de celle de la BVMT et du CMF n'est requise.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de « Tunisie Valeurs » se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 31 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

(*) La société INTEGRA PARTNERS, M. Slaheddine CAID ESSEBSI, M. Abderrazak BEN AMMAR et M. Slim MAAOUI

Contexte et objectifs de l'opération :

Les actionnaires de la société « Tunisie Valeurs » ont décidé d'ouvrir le capital de la société et de l'introduire sur le marché principal de la cote de la Bourse.

Cette introduction permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- ✓ accroître sa notoriété à l'échelle nationale et internationale ;
- ✓ garantir la liquidité du titre ;
- ✓ pérenniser la société ;
- ✓ bénéficier de l'avantage fiscal en ouvrant plus de 30% du capital.

Décisions ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 30/03/2018, l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30/03/2018 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société « Tunisie Valeurs » et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'Assemblée Générale Ordinaire a donné tous les pouvoirs au Conseil d'Administration pour accomplir toutes les procédures et formalités nécessaires à la finalisation de l'introduction de la société « Tunisie Valeurs » sur le marché principal et pour fixer les modalités de cette introduction.

Le Conseil d'Administration réuni le 22/06/2018 a approuvé le rapport d'évaluation de la société et a fixé les modalités de son introduction au Marché Principal de la cote de la Bourse par la cession de 704.572 actions représentant un pourcentage d'ouverture de 35,23% du capital.

Actions offertes au public :

L'introduction de la société « Tunisie Valeurs » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une cession de la part des actionnaires actuels de **704.572** actions d'une valeur nominale de 5 DT chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de **35,23%** du capital social actuel, dont **30,23%** dans le public.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen d'une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de **604.572** actions au public, représentant **85,81%** de l'offre globale et **30,23%** du capital social de la société, centralisée auprès de la BVMT.

Par ailleurs, au cours de la période de l'Offre au Public, **100.000** actions représentant **5,00%** du capital social de la société feront l'objet d'un **Placement Privé** réalisé par Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse. Ce placement privé sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage, ci-dessus fixées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

En parallèle à cette offre, l'actionnaire INTEGRA PARTNERS a décidé de céder une partie de ses actions au personnel de « Tunisie Valeurs » non actionnaire actuellement. Cette cession portera sur **20.000** actions représentant **1%** du capital de la société au prix de **27,9 DT** l'action, soit une décote de **10%** par rapport au prix de la présente OPF.

Les donneurs d'ordres dans le cadre du placement auprès du personnel non actionnaire n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et du Placement Privé.

1- Présentation de la société

Dénomination sociale : TUNISIE VALEURS

Siège social : Immeuble Integra, Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajene – Tunisie.

Forme juridique : Société anonyme, intermédiaire en bourse agréée par la BVMT le 06/11/1991.

Législation particulière applicable : De par son activité d'intermédiaire en Bourse, la société « Tunisie Valeurs » est régie notamment par la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier ainsi que par le décret n° 99-2478 du 1^{er} novembre 1999 portant statut des intermédiaires en Bourse.

Date de constitution : 22/05/1991

Capital social : 10.000.000 dinars divisé en 2.000.000 actions ordinaires de nominal cinq (5) dinars entièrement libérées.

Objet social :

La société a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- ✓ Le placement des titres émis par les entreprises désirant faire appel public à l'épargne.
- ✓ La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers pour le compte de tiers.
- ✓ La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- ✓ Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions-acquisitions d'entreprises, évaluation de projet, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou opération quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **29/08/2018 au 14/09/2018 inclus**.

3- Date de jouissance des actions

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Tunisie Valeurs », tous frais, commissions, courtages et Taxes compris, a été fixé à **31 DT**, aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Privé.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions de la société « Tunisie Valeurs » dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des ordres d'achats pour les investisseurs désirant acquérir des actions de la société « Tunisie Valeurs » dans le cadre du Placement Privé s'effectue auprès de l'intermédiaire en Bourse, Tunisie Valeurs, au comptant au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

5- Etablissements domiciliaires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société « Tunisie Valeurs » exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en Bourse, Tunisie Valeurs, est seul habilité à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions « Tunisie Valeurs » exprimés dans le cadre du Placement Privé.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une offre de **704.572** actions à céder, soit **35,23%** du capital de la société après la réalisation de l'opération.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- ✓ Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- ✓ Un Placement Privé,

comme suit :

	Répartition de l'offre	Nombres d'actions offertes	Montant (DT)	% du capital après opération
Offre à Prix Ferme	85,81%	604.572	18.741.732	30,23%
Placement Privé	14,19%	100.000	3.100.000	5,00%
TOTAL	100,00%	704.572	21.841.732	35,23%

Offre à Prix Ferme

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en trois (3) catégories :

Catégorie	Nombres d'actions	Montant (DT)	Répartition en % du capital social après l'opération	Répartition en % de l'offre
Catégorie A : Institutionnels tunisiens et/ou étrangers y compris les OPCVM sollicitant au minimum 1.001 actions et au maximum 100.000 actions.	170.000	5.270.000	8,50%	24,13%
Catégorie B : Personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, hors institutionnels, sollicitant au minimum 1.001 actions et au maximum 10.000 actions.	350.000	10.850.000	17,50%	49,68%
Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, hors institutionnels, sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 1.000 actions.	84.572	2.621.732	4,23%	12,00%
Total	604.572	18.741.732	30,23%	85,81%

Le mode de satisfaction des ordres d'achat se fera de la manière suivante :

Pour les catégories A et B : les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue.

Pour la catégorie C : les ordres d'achat seront satisfaits également par palier jusqu'à épuisement total de la quantité offerte.

Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital de l'opération pour les non institutionnels.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A, B puis C.

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de la catégorie A doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à donner des ordres d'achat dans le cadre de l'une des trois catégories de l'OPF ne peuvent pas donner des ordres d'achat dans le cadre du Placement Privé et inversement.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeurs tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;

- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y'a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 100 actions, ni supérieur à 0,5% du capital social, soit 10.000 actions pour les non institutionnels, et à 5% du capital social, soit 100.000 actions, pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par ordre doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat. Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier, par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples reproduits chez un même intermédiaire, seul l'ordre d'achat portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus, devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Placement Privé

Au cours de la période de l'Offre au public, **100.000** actions « Tunisie Valeurs » représentant **5,00%** du capital de la société feront l'objet d'un Placement Privé réalisé par Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse.

Les actions seront offertes à des investisseurs désirant acquérir pour un montant minimum de **250 000 DT**. Ce Placement Privé sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF.

Les donneurs d'ordres dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage, ci-dessus fixées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Transmission des demandes et centralisation :

Offre à Prix Ferme :

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états des ordres d'achat selon les modalités prévus par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Placement Privé :

A l'issue de l'opération de Placement, Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Privé au CMF et à la BVMT.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, et comporter son cachet.

Placement auprès du personnel non actionnaire :

Les 20.000 actions offertes aux salariés de « Tunisie Valeurs » seront placées exclusivement par l'intermédiaire en Bourse Tunisie Valeurs. Un état comportant la liste exhaustive des acquéreurs des 20.000 actions sera transmis à la BVMT le jour de l'ouverture des plis.

Ouverture des plis et dépouillement :

Offre à Prix Ferme :

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, AFC, intermédiaire en Bourse introducteur et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB). La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

Placement Privé :

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Privé sera communiqué sous plis fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'OPF et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat dans le cadre du Placement Privé, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive (diffusion d'au moins 30% du capital), l'avis précisera par intermédiaire en Bourse, le nombre d'actions attribuées, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

8- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable (diffusion d'au moins 30% du capital), la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de Tunisie Clearing.

En date du 16/07/2018, Tunisie Clearing a attribué aux actions de la société TUNISIE VALEURS le code ISIN : TN0007790017.

Le registre des actionnaires sera tenu par Tunisie Clearing.

9- Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié au bulletin officiel de la BVMT.

10- Avantage fiscal

Selon les dispositions de la loi n°99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier et les textes subséquents, les entreprises qui s'introduisent en bourse et qui ouvrent au public au minimum 30% de leur capital social, bénéficient de la réduction du taux

de l'impôt sur les sociétés de 30% à 20% et ce, pendant les cinq ans qui suivent l'introduction en bourse.

Selon les dispositions de la loi de finances 2017 : le taux de l'IS de faveur de 20% est réduit à 15% pour les sociétés soumises à l'IS au taux de 25%, qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse à partir du 1^{er} janvier 2017 et avant le 31 décembre 2019.

11- Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une durée d'une année à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de la société « Tunisie Valeurs » a été établi entre l'intermédiaire en Bourse AFC et les trois actionnaires de référence suivants de la société « Tunisie Valeurs », à savoir : la société INTEGRA PARTNERS, M. Slaheddine CAID ESSEBSI et M. Abderrazak BEN AMMAR, portant sur un montant de 500.000 DT et 56.708 actions.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le N°18-1003 du 09 Août 2018, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société « Tunisie Valeurs », de l'Arab Financial Consultants –AFC– intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de la modification de la raison social de la société « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring », la liste mis à jour des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP(2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « UBCI FINANCE »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
27	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

28	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
30	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
31	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
32	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Moderne de Céramique «SOMOCER»
Siège Social : Menzel Hayet 5033, Monastir TUNIS

La Société Moderne de Céramique «SOMOCER SA», publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Ahmed BELAIFA et Mme Chiraz DRIRA.

Bilan SOMOCER S.A.
arrêté au 30 juin 2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Actifs non courants				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		1 782 852	2 282 852	2 282 852
Moins : amortissements		<1 252 880>	<1 404 126>	<1 441 946>
	IV.1	529 972	878 726	840 906
Immobilisations corporelles		123 728 070	116 010 247	120 494 930
Moins : amortissements		<69 249 612>	<64 789 537>	<66 850 594>
Moins : provisions		<593 645>	<593 645>	<593 645>
	IV.2	53 884 813	50 627 065	53 050 691
Immobilisations financières		29 944 549	28 266 798	28 185 798
Moins : provisions		<1 452 008>	<1 446 438>	<1 452 008>
	IV.3	28 492 541	26 820 360	26 733 790
Total des actifs immobilisés		82 907 326	78 326 151	80 625 387
Autres actifs non courants	IV.4	2 224 810	2 468 033	1 966 051
Total des actifs non courants		85 132 136	80 794 184	82 591 438
Actifs courants				
Stocks		48 247 839	39 870 338	45 403 239
Moins : provisions		<856 285>	<892 320>	<892 320>
	IV.5	47 391 554	38 978 018	44 510 919
Clients et comptes rattachés		44 330 342	46 102 456	44 445 884
Moins : provisions		<9 346 050>	<9 437 387>	<9 361 439>
	IV.6	34 984 292	36 665 069	35 084 445
Autres actifs courants		14 083 280	12 580 570	13 889 328
Moins : provisions		<7 68 876>	<954 330>	<954 330>
	IV.7	13 314 404	11 626 240	12 934 998
Autres actifs financiers	IV.8	10 326 000	10 520 000	9 826 000
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	446 054	558 276	2 038 871
Total des actifs courants		106 462 304	98 347 603	104 395 233
Total des actifs		191 594 440	179 141 787	186 986 671

Bilan SOMOCER S.A.
Arrêté au 30 juin 2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Capitaux propres				
Capital		40 656 000	40 656 000	40 656 000
Actions propres		<1 000 000>	-	<1 000 000>
Réserves		22 867 967	22 481 558	22 481 558
Autres capitaux propres		4 736 840	4 867 201	4 602 021
Résultats reportés		6 551 486	6 179 187	6 179 187
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.10	73 812 293	74 183 946	72 918 766
Résultat de l'exercice		1 780 645	957 190	4 007 908
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>75 592 938</u>	<u>75 141 136</u>	<u>76 926 674</u>
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	IV.11	29 475 430	29 533 449	26 716 827
Autres passifs non courants		750 000	657 354	757 354
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>30 225 430</u>	<u>30 190 803</u>	<u>27 474 181</u>
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	32 029 060	18 224 995	25 329 932
Autres passifs courants	IV.13	14 086 182	10 043 594	11 230 589
Autres passifs financiers	IV.14	24 546 520	29 898 478	32 918 452
Concours bancaires	IV.15	15 114 310	15 642 781	13 106 843
<u>Total des passifs courants</u>		<u>85 776 072</u>	<u>73 809 848</u>	<u>82 585 816</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>116 001 502</u>	<u>104 000 651</u>	<u>110 059 997</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>191 594 440</u>	<u>179 141 787</u>	<u>186 986 671</u>

Etat de résultat SOMOCER S.A.
Période du 1^{er} janvier au 30 juin
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
<i>Produits d'exploitation</i>				
Revenus (*)	V.1	39 021 668	41 604 854	84 718 449
Autres produits d'exploitation (*)	V.2	433 400	327 776	869 799
<i>Total des produits d'exploitation</i>		39 455 068	41 932 630	85 588 248
<i>Charges d'exploitation</i>				
Variation stocks des produits finis		4 511 282	<1 007 870>	<1 936 134>
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<24 435 140>	<23 475 950>	<45 756 120>
Charges de personnel	V.4	<6 238 679>	<6 644 360>	<13 579 823>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<2 923 992>	<3 141 332>	<5 760 060>
Autres charges d'exploitation	V.6	<3 011 593>	<2 722 105>	<5 953 762>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<32 098 122>	<36 991 617>	<72 985 899>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>7 356 946</u>	<u>4 941 013</u>	<u>12 602 349</u>
Charges financières nettes	V.7	<5 096 970>	<4 005 794>	<8 845 390>
Produits des placements	V.8	152 476	142 300	263 598
Autres gains ordinaires	V.9	136 273	174 503	1 234 265
Autres pertes ordinaires	V.10	<268 080>	<44 832>	<258 488>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>2 280 645</u>	<u>1 207 190</u>	<u>4 996 334</u>
Impôt sur les sociétés		<500 000>	<250 000>	<988 426>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>1 780 645</u>	<u>957 190</u>	<u>4 007 908</u>

(*) La colonne du 30 juin 2017 a été retraitée pour des fins de comparabilité (Voir note V.1)

Etat de flux de trésorerie SOMOCER S.A
Période du 1er janvier au 30 juin 2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>				
Encaissements reçus des clients		50 054 516	42 831 842	95 318 450
Sommes versées aux fournisseurs		<28 887 350>	<27 144 822>	<59 518 737>
Sommes versées au personnel		<5 665 865>	<5 259 200>	<11 151 973>
Frais financiers payés		<2 549 517>	<1 355 671>	<3 471 172>
Encaissement placement		-	-	2 201 273
Décaissement placement		-	<1 750 000>	<3 949 982>
Impôts et taxes payés		<2 499 828>	<864 585>	<3 398 861>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		<u>10 451 956</u>	<u>6 457 564</u>	<u>16 028 998</u>
<i>Flux de trésorerie liés à l'investissement</i>				
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations		<2 134 339>	<114 411>	<2 012 657>
Décaissements liés à l'acquisition d'immo.financières		<1 000 000>	<300 000>	<300 000>
Dividendes et autres distributions reçues		-	-	344289
<i>Flux de trésoreries affectés à l'investissement</i>		<u><3 134 339></u>	<u><414 411></u>	<u><1 968 368></u>
<i>Flux de trésorerie liés au financement</i>				
Encaissements provenant des emprunts		1 831 000	-	5 450 000
Remboursements d'emprunts		<3 667 774>	<2 179 729>	<6 817 922>
Encaissements moyens de financements CT	VI.1	25 109 300	25 652 380	50 454 780
Décaissements moyens de financements CT	VI.2	<34 110 306>	<33 798 693>	<62 935 171>
Encaissements subvention d'investissement		-	570 000	570 000
Dividendes et autres distributions /encaissements		<80 122>	324 677	<153 996>
<i>Flux de trésorerie affectés au financement</i>		<u><10917902></u>	<u><9 431 365></u>	<u><13 432 309></u>
Variation de trésorerie		<u><3 600 285></u>	<u><3 388 212></u>	<u>628 321</u>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<u><11 067 972></u>	<u><11 696 293></u>	<u><11 696 293></u>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		<u><14 668 257></u>	<u><15 084 505></u>	<u><11 067 972></u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La Société Moderne de Céramique «SOMOCER» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 30 juin 2018 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II. Les faits significatifs de la période

Création de la filiale «3S Trading» spécialisée dans l'importation, l'exportation de tous produits ou marchandises, ainsi que tous genres d'opérations de courtage et de négoce international. Le capital de cette société s'élève à 1.100 mille dinars et est composé de 1100 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 100 dinars. Elle est détenue à raison de 90% par SOMOCER.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes «NCT» mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2017.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2018 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2017.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Nature	Taux
- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	3% (35 ans)
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	De 4% à 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	3% (35 ans)

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de la fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Il est procédé à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provision pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

- a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.
- b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme : A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme : A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultant sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

III.12 Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 30 juin 2018 un montant de 529.972 DT contre 840.906 DT au 31 décembre 2017. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Logiciels	308 924	308 924	308 924
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	120 493	120 493	120 493
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha plus	194 185	694 185	694 185
Immobilisations incorporelles brutes	1 782 852	2 282 852	2 282 852
Amortissements cumulés	<1 252 880>	<1 404 126>	<1 441 946>
Immobilisations incorporelles nettes	529 972	878 726	840 906

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2018 à 53.884.813 DT contre 53.050.691 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Terrains	3 199 982	2 451 121	2 602 312
Constructions	21 999 279	21 717 510	22 166 013
Installations techniques matériels et outillages	81 177 692	75 993 447	78 643 326
Matériels de transport	2 310 737	2 207 875	2 271 924
Installations générales, agencements et aménagements	8 238 445	7 804 014	8 034 731
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 457 133	1 226 107	1 387 508
Immobilisations en cours	635 877	-	725 843
Immobilisations à statut juridique particulier	4 708 925	4 610 173	4 663 273
Immobilisations corporelles brutes	123 728 070	116 010 247	120 494 930
Amortissements cumulés	<69 249 612>	<64 789 537>	<66 850 594>
Provisions sur terrains	<593 645>	<593 645>	<593 645>
Immobilisations corporelles nettes	53 884 813	50 627 065	53 050 691

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2018 à 28.492.541 DT contre 26.733.790 DT au 31 décembre 2017 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Titres de participations	28 833 351	27 074 600	27 074 600
Dépôts et Cautionnements	1 111 198	1 192 198	1 111 198
Immobilisations financières brutes	29 944 549	28 266 798	28 185 798
Provision pour dépréciation	<1 452 008>	<1 446 438>	<1 452 008>
Immobilisations financières nettes	28 492 541	26 820 360	26 733 790

Les titres de participations au 30 juin 2018 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde brut au 30.06. 2018	Provisions pour dépréciation	Solde net au 30.06 .2018
SOTEMAIL	13469142	-	13 469 142
A.B.C	5 875 000	-	5 875 000
SOMOSAN (*)	3 200 000	-	3 200 000
INCOMA	1 836 171	-	1 836 171
SANILIT	1 350 000	<1 350 000>	-
SOMOCER NEGOCE	1 590 000	-	1 590 000
STB	98 600	<37 570>	61 030
EL AKKAR	75 000	<25 000>	50 000
Société Argile Médenine	26 400	<26 400>	-
BTS	10 000	<10 000>	-
SOTIEX ALGER	3 038	<3 038>	-
S.M.C	300 000	-	300 000
3S Trading	1 000 000	-	1 000 000
Total	28 833 351	<1 452 008>	27 381 343

(*) Depuis sa création début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN.

Un plan de restructuration a été engagé par le management de SOMOSAN et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. De plus, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement. Les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel sont en cours.

Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 30 juin 2018 à 2.224.810 DT contre 1.966.051 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Frais préliminaires (*)	3328143	3 328 143	3 328 143
Charges à répartir (**)	1 472 495	721 661	721 661
Autres actifs non courants bruts	4800638	4 049 804	4 049 804
Résorption des frais préliminaires	<2575 828>	<1 581 771>	<2 083 753>
Autres actifs non courants nets	2 224 810	2 468 033	1 966 051

(*) Les frais préliminaires sont relatifs aux frais engagés au titre de l'unité de production de la poudre atomisée. La résorption de ces frais a commencé au début de l'exercice 2014 sur une période de 3 ans. En 2015 et 2016, il y a eu la capitalisation des frais engagés dans le cadre de l'essai du nouvel investissement relatif au système de cogénération nets des produits relatifs à la vente de l'électricité durant la phase d'essai. L'entrée en exploitation effective de cette unité est effectuée début 2017.

(**) Les charges à répartir sont relatives aux éléments suivants :

- Coûts engagés dans le cadre de l'augmentation du capital de la société réalisée à la date 21 juin 2016 pour 253.077 DT dont la résorption s'étale sur une période de 3 ans et des frais de publicité pour 468.584 DT dont la résorption s'étale sur une période de 2 ans.
- Coûts de démarrage engagés dans le cadre de la mise en place du four en mono cuisson pour 750.834 DT et dont la résorption s'étale sur une période de 3 ans.

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 47.391.554 DT au 30 juin 2018 contre 44.510.919 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Stocks de matières premières	20 577 197	15 847 539	22 208 773
Stocks de matières consommables et pièces de rechange	3 584 044	3 519 219	3 619 150
Stocks de produits finis	24 086 598	20 503 580	19 575 316
Total des stocks bruts	48 247 839	39 870 338	45 403 239
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<466 346>	<502 381>	<502 381>
Provisions pour dép. des stocks des consommables et PDR	<69 319>	<69 319>	<69 319>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<320 620>	<320 620>	<320 620>
Total des stocks nets	47 391 554	38 978 018	44 510 919

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2018 à 34.984.292 DT contre 35.084.445 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Clients ordinaires	33 255 904	29 819 492	31 865 380
Clients effets à recevoir	1 692 391	6 809 580	3 219 065
Clients douteux ou litigieux	9 382 047	9 473 384	9 361 439
Total des comptes clients bruts	44 330 342	46 102 456	44 445 884
Provisions sur Clients	<9 346 050>	<9 437 387>	<9 361 439>
Total des comptes clients nets	34 984 292	36 665 069	35 084 445

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 30 juin 2018 à 13.314.404 DT contre 12.934.998 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Personnel, prêts et avances	696 840	627 469	1 091 239
Etat impôts et taxes	4 220 100	3 820 408	4 525 795
Avances fournisseurs	51 371	51 371	51 371
Dividendes à recevoir SOTEMAIL	1 087 398	1 372 915	-
Produits à recevoir STEG	190 998	185 127	218 937
Créances envers les sociétés du groupe (*)	5 790 456	2 997 189	6 026 738
Débiteurs divers	929 905	2 826 074	736 796
Loyer à recevoir Pyramide du Lac	248 384	227 661	193 584
Blocage sur crédits documentaires	253 856	129 406	253 857
Charges constatées d'avance	613 972	311 375	669 255
Subvention à recevoir	-	31 575	121 756
Total des autres actifs courants bruts	14 083 280	12 580 570	13 889 328
Provisions des autres actifs courants	<768 876>	<954 330>	<954 330>
Total des autres actifs courants nets	13 314 404	11 626 240	12 934 998

(*) Le détail des créances envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII Soldes avec les parties liées.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 30 juin 2018 à 10.326.000 DT contre 9.826.000 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Billets de trésorerie AB Corporation	1 960 000	1 960 000	1 960 000
Billets de trésorerie SOTEMAIL	-	1 750 000	-
Billets de trésorerie SOMOCER NEGOCE	350 000	350 000	350 000
Billets de trésorerie ABC	250 000	250 000	250 000
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	-	-
Titres de placement SOTEMAIL	7 266 000	5 960 000	7 266 000
Autres actifs financiers	-	250 000	-
Total des autres actifs financiers	10 326 000	10 520 000	9 826 000

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 30 juin 2018 à 446.054 DT contre 2.038.871 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Banques	22 877	236 275	2 032 286
Caisse	65	661	3 303
Effets remis à l'escompte	423 112	321 340	3 282
Total des liquidités et équivalents de liquidités	446 054	558 276	2 038 871

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 30 juin 2018 à 75.592.938 DT contre 76.926.674DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Capital social	40 656 000	40 656 000	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	-	<1 000 000>
Réserve légale	4 065 599	3 679 190	3 679 190
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645	1 081 645
Prime d'émission	14 755 569	14 755 569	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154	2 965 154
Réserves spéciales de réinvestissement	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Fonds social	200 000	200 000	-
Subventions d'investissements (*)	1 536 840	1 667 201	1 602 021
Résultats reportés	6 551 486	6 179 187	6 179 187
Capitaux propres avant résultat	73 812 293	74 183 946	72 918 766
Résultat de l'exercice	1 780 645	957 190	4 007 908
Capitaux propres avant affectation	75 592 938	75 141 136	76 926 674

(*) Le détail des subventions d'investissements se présente comme suit :

Nature des sub. d'investissements	Date d'acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. antérieurs	VCN au 31/12/2017	Résorption 2018	VCN au 30/06/2018
Plan de mise à niveau	Avant 2012		2 929 679	<2 929 679>	-	-	-
4 ^{ème} plan de mise à niveau	02/04/2014	6.67%	56 175	<14 042>	42 133	<1 865>	40 268
4 ^{ème} plan de mise à niveau	09/06/2014	6.67%	906 682	<216 595>	690 087	<30 231>	659 856
5 ^{ème} plan de mise à niveau	01/01/2015	6.67%	422 278	<84 456>	337 822	<14 075>	323 747
Subvention ANME	31/12/2016	6.67%	570 000	<38 021>	531 979	<19 010>	512 969
Total			4 884 814	<3 282 793>	1 602 021	<65 181>	1 536 840

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 30 juin 2018 à 29.475.430 DT contre un solde au 31 décembre 2017 de 26.716.827 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Emprunt AMEN BANK	1 393 886	1 694 760	1 546 610
Emprunt BNA	7 473 558	7 812 384	6 750 003
Autres dettes envers l'Etat	759 317	5 194 223	4 522 796
Emprunt STB	4 399 865	6 062 668	5 231 267
Emprunt BH	8 350 000	8 350 000	8 350 000
Emprunts Leasing	264 944	419 414	316 151
Total des emprunts	29 475 430	29 533 449	26 716 827

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2018 à 32.029.060DT contre 25.329.932DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Fournisseurs d'exploitation	26 455 149	11 315 847	20 442 521
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	5 490 273	6 734 177	4 803 774
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	83 638	174 971	83 637
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 029 060	18 224 995	25 329 932

IV.13 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2018 à 14.086.182 DT contre 11.230.589 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Dettes dues au personnel	634 003	1 258 002	725 712
Sécurité sociale	1 820 906	2 091 836	1 339 992
Etat, impôts et taxes	4 970 172	4 524 932	6 183 846
Etat, reconnaissance de dette	2 945 424	1 117 664	1 762 109
Obligations cautionnées	-	312 956	892 781
Autres créiteurs divers	16 876	104 525	182 851
Dividendes à payer	2 959 024	9 824	9 824
Charges à payer	739777	623 855	133 474
Total des autres passifs courants	14 086 182	10 043 594	11 230 589

IV.14 Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 30 juin 2018 à 24.546.520 DT contre 32.918.452DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Emprunts à moins d'un an	4 611 069	4 626 011	4 523 781
Emprunts leasing à moins d'un an	264944	377 521	311 745
Intérêts courus	2 139 490	2 406 024	2 126 138
Crédit à moins d'un an STEG	-	95 191	-
Charge à payer échelle d'intérêt	347 412	293 158	404 899
Préfinancement export	5 003 000	4 700 000	5 100 000
Préfinancement stock	5 850 000	5 650 000	5 850 000
Billets de trésorerie	4 500 000	1 950 000	3 300 000
Mobilisation de créances	132 840	52 479	575 140
Crédit de financement	1 697 765	9 748 094	10 726 749
Total des autres passifs financiers	24 546 520	29 898 478	32 918 452

IV.15 Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 30 juin 2018 à 15.114.310 DT contre 13.106.843DT au 31 décembre 2017 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2018 à 39.021.668 DT contre 41.604.854 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Ventes locales	24 269 981	25 457 890	53 069 271
Ventes à l'exportation	4 042 271	5 858 604	11 041 304
Ventes poudre atomisée	9 573 716	8 724 678	17 898 634
Ventes palettes	4	427 900	427 917
Ventes électricité (*)	1 135 696	1 135 782	2 281 323
Total des revenus	39 021 668	41604854	84 718 449

(*) Pour des besoins de comparabilité, les ventes d'électricité de 1.135.782 DT au 30 juin 2017 ont été reclassées de la rubrique « autres produits d'exploitation » vers la rubrique « revenus ».

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 30 juin 2018 à 433.400 DT contre 327.776 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Loyers centre pyramide	278 219	260 707	557 367
Subventions d'exploitation	-	1 888	92 070
Subventions d'investissements	65 181	65 181	130 362
Mise à disposition du personnel	90 000	-	90 000
Total des autres produits d'exploitation	433 400	327776	869 799

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 30 juin 2018 à 24.435.140 DT contre 23.475.950 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Achats consommés de M.P et consommables	15 286 578	14 120 521	27 478 337
Consommations énergétiques	5 374 861	5 355 451	10 698 252
Achats non stockés	2 790 300	1 845 772	4 644 011
Achats consommés de PSF	685 780	707 603	930 137
Achats sous-traitance	297 621	1 446 603	2 005 383
Total des achats d'approvisionnement	24 435 140	23 475 950	45 756 120

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 30 juin 2018 à 6.238.679 DT contre 6.644.360 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Salaires et compléments de salaires	5 318 463	5 650 679	11 122 830
Charges sociales et autres	920 216	993 681	2 456 993
Total des charges de personnel	6 238 679	6 644 360	13 579 823

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2018 à 2.923.992 DT contre 3.141.332DT au 30juin 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 472452	2 245 261	4 343 274
Résorption des frais préliminaires et des charges à répartir	492075	736 273	1 238 255
Dotations aux provisions des stocks	134 965	132 758	132 758
Dotations aux provisions des créances clients	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	100 000
Dotations aux provisions des immobilisations financières	-	32 000	37 570
<i>Total des reprises sur dotations aux provisions</i>	<i>3 099 492</i>	<i>3 146 292</i>	<i>5 851 857</i>
Reprise sur provisions des créances clients	-	<4 960>	<91 797>
Reprise sur provisions des stocks	<175 500>	-	-
Total dotations aux amortissements et aux provisions	2 923 992	3 141 332	5 760 060

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2018 à 3.011.593 DT contre 2.722.105DT au 30juin 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Loyers et charges locatives	65 874	87 395	177 292
Assurances	181 224	214 000	425 872
Entretiens et réparations	306 767	223 841	587 231
Honoraires	215 795	145 078	334 785
Publicité et propagande	402866	245 131	795 132
Autres services extérieurs	109301	89 772	250 126
Transport sur achats	-	2 566	16 167
Transport sur ventes à l'export	334 612	337 999	850 919
Transport sur ventes locales	25 574	41 363	88 543
Transports et déplacements	85 716	84 584	178 053
Carburant	60 121	59 702	120 638
Missions et réceptions	208 801	193 880	419 298
Dons et subventions	60 000	60 000	118 713
Jetons de présence	106 248	90 000	180 000
Services bancaires	255 998	218 033	454 142
Impôts et taxes	238 332	227 727	540 556
Commissions sur ventes	448 604	485 210	742 059
Transferts de charges	<94 240>	<84 176>	<325 764>
Total des autres charges d'exploitation	3011593	2 722105	5 953762

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 30 juin 2018 à 5.096.970 DT contre 4.005.794 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Intérêts bancaires	4 069 001	3 629 151	7 700 826
Différences de change nettes	1 027 969	376 643	1 144 564
Total des charges financières nettes	5 096 970	4 005 794	8 845 390

V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés au 30 juin 2018 à 152.476 DT contre 142.300 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Autres produits financiers	152 476	142 300	263 598
Total des produits de placements	152 476	142 300	263 598

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 30 juin 2018 à 136.273 DT contre 174.503 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Apurement des soldes fournisseurs	-	-	184 970
Plus-value de cession d'immobilisations	123000	124 324	1 021 329
Autres	13 273	50 179	27 966
Total des autres gains ordinaires	136 273	174 503	1 234 265

V.10 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 30 juin 2018 à 268.080 DT contre 44.832 DT au 30 juin 2017. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Pénalités de retard sur déclarations fiscales	191 407	-	133 492
Autres pertes	76673	44 832	124 996
Total des autres pertes ordinaires	268 080	44 832	258 488

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

VI.1 Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme

Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Encaissement billets de trésorerie	8 132 000	3 750 000	7 450 000
Encaissement MCNE	277 300	602 380	1 304 780
Encaissement crédits préfinancement export	7 400 000	9 800 000	19 000 000
Encaissement crédits préfinancement stocks	9 300 000	11 500 000	22 700 000
Total	25 109 300	25 652 380	50 454 780

VI.2 Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Décaissement billet de trésorerie	9 451 680	2 800 000	5 150 000
Décaissement MCNE	719 600	379 405	926 864
Décaissement crédits préfinancement export	7 497 000	9 800 000	18 600 000
Décaissement crédits préfinancement stocks	9 300 000	11 500 000	22 500 000
Décaissement crédits financement en devises	6 642 026	9 319 288	15 758 307
Décaissement placements	500 000	-	-
Total	34 110 306	33 798 693	62 935 171

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours du premier semestre 2018 avec les parties liées totalise un montant de 13.361.446 DT contre un montant de 12.992.477DT au 30 juin 2017 et se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Société ABC	3 738 689	3 415 820	6 774 316
Société AB Corporation	1 166	-	4 532
Société SOTEMAIL	9 543 979	9 203 870	18 349 915
Société SANIMED	64 091	700	4 105
Société Moderne de conditionnement (SMC)	4 332	-	98 026
Société AGRIMED	8 426	-	5 357
Société SOMOCER NEGOCE	-	372 087	372 087
Société SOMOSAN	763	-	-
Total du chiffre d'affaires hors taxes	13 361 446	12 992 477	25 608 338

VII.2 Achats

Les achats hors taxes effectués auprès des parties liées au cours du premier semestre 2018 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Société ABC	928	3 587	8 133
Société SOTEMAIL	523 472	3 357 992	7 008 234
Société SANIMED	-	-	1 470 247
Société Moderne de conditionnement (SMC)	1 518 589	199 305	-
Total du chiffre d'affaires hors taxes	2 042 989	3 560 884	8 486 614

VII.3 Autres transactions avec les parties liées

- Courant le premier semestre de l'année 2018, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de la boutique de la Pyramide du Lac et de la salle sise à Menzel Hayetauprès de la société ABC pour un montant total de 41.365 DT.
- Courant le premier semestre de l'année 2018, SOMOCER a constaté des produits à hauteur de 24.000 DT relatifs au loyer d'un dépôt au profit de la société SMC.
- Courant le premier semestre de l'année 2018, SOMOCER a constaté des charges d'assistance au titre des ventes réalisées sur le marché local et à l'export par la société SOMOCER Négoce pour un montant de 428.857 DT. Le contrat conclu entre les deux

parties a commencé le 2 janvier 2014 pour une période de 5 ans renouvelables par tacite reconduction. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans.

- En juin 2018, la société ABC a procédé à l'acquisition d'un fonds de commerce sis à Hammamet auprès de SOMOCER pour un montant de 348.000 DT.
- Courant le premier semestre de l'année 2018, SOMOCER a constaté des produits relatifs aux services de contrôle gestion et d'assistance financière assurés par son personnel pour la société SMC et ce à raison de 15.000 DT par mois sur un total de 90.000 DT.

VII.4 Billets de trésorerie

SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie, non encore remboursés au 30 juin 2018 émis par les parties liées et se détaillent comme suit :

	Date d'émission	Montant en TND	Date d'échéance	Taux d'intérêts	Solde au 30.06.18
AB.Corporation	20/05/2014	160 000	31/12/2014	6%	160 000
AB.Corporation	20/05/2014	700 000	31/12/2014	6%	700 000
AB.Corporation	25/12/2014	1 100 000	24/06/2015	6%	1 100 000
SOMOCER NEGOCE	26/12/2014	100 000	25/06/2015	6%	100 000
SOMOCER NEGOCE	09/01/2017	250 000	17/07/2017	7%	250 000
ABC	09/01/2017	250 000	17/07/2018	7%	250 000
ABC Gros	26/04/2018	500 000	08/03/2018	9%	500 000
Total		3 060 000			3 060 000

VII.5 Soldes avec les parties liées

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 30 juin 2018 se détaillent comme suit :

En DT	SOTEMAIL	NEGOCE	ABC	AB CORP	SMC	SOMOSAN	SAPHIR	Agrimed
Billets de trésorerie	-	350 000	250 000	1 960 000	-	-	-	-
Dividendes à recevoir	1 087 398	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants	-	750 701	-	1 146 099	597 625	649 742	10 951	6 352
Créance sur cession terrain	-	-	2 555 351	-	-	-	-	-
Loyer à recevoir	600	-	30 920	-	42 715	-	-	-
Total	1 087 998	1 100 701	2 836 271	3 106 099	640 340	649 742	10 951	6 352

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe se détaillant comme suit :

En DT	SOTEMAIL	NEGOCE	ABC	AB CORP	SMC	SOMOSAN
Créances clients	13 331 136	-	700 835	42 376	-	20 649
Dettes fournisseurs	<211 824>	<500 000>	<1 104>	<269 242>	<1 476 221>	-
Total net	13 119 312	<500 000>	699 731	<226 866>	<1 476 221>	20 649

VII.6 Engagements hors bilan avec les parties liées

Le montant des effets escomptés non échus avec les parties liées au 30 juin 2018 se présente comme suit :

- Un solde de 2.280.121 DT avec SOTEMAIL ;
- Un solde de 5.001.740 DT avec ABC.

Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
- BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
- BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT ;
- TF Bank : Crédit moyen terme (CMT) 1.000.000 €.

VIII. Passifs éventuels :

Contrôle fiscal :

En février 2015, SOMOCER a reçu une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013. Le 1^{er} octobre 2015, la société a reçu les résultats du dit contrôle dont l'impact est de 1.110 mille dinars et a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement. En date du 13 novembre 2015, la société a déposé auprès des services concernés sa réponse pour tous les points soulevés. La société est en attente de leur réponse.

Contrôle social :

La société a reçu à la date du 14 décembre 2017 une notification pour un contrôle social couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016 et ayant abouti à un redressement de 238 mille dinars. En date du 19 mars 2018, la société a formulé son opposition quant aux résultats du contrôle social. La société est en attente de la réponse des services de la CNSS.

IX. Autres notes complémentaires

IX.1 Etat des placements

Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOMOSAN	3 200 000	27,12%	-
SANILIT	1 350 000	20,00%	1 350 000
INCOMA	1 836 171	9,18%	-
STB	98 600	NA	37570
EL AKKAR	75 000	50,00%	25 000
Société Argile Médenine	26 400	40,00%	26 400
BTS	10 000	0,03%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
Total	6 599 209		1 452008

Placements à long terme dans des sociétés filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOTEMAIL	13 469142	54,66%	-
ABC	5 875 000	68,04%	-
SOMOCER Négocier	1 590 000	99,13%	-
SMC	300 000	39,47%	-
3S Trading	1 000 000	90%	-
Total	22234142		-

Placements à court terme

En Dinar Tunisien	Valeur comptable	Coût d'acquisition	+/- Value
Titre de placements SOTEMAIL	7 266 000	3 906 000	3360 000
Billets de trésorerie AB CORPORATION	1 960 000	1 960 000	-
Billets de trésorerie SOMOCER NEGOCE	350 000	350 000	-
Billets de trésorerie ABC	250 000	250 000	-
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000	-
Actions propres - SOMOCER	1 000 000	1 000 000	-
Total	11 326 000	7 366 000	3 360 000

IX.2 Résultat par action

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Nombre moyen pondéré d'actions	40 656 000	40 656 000	40 656 000
Résultat net	1 780 645	957 190	4 007 908
Résultat par action	0.044	0.024	0.099

IX.3 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	30.06.2018	30.06.2017	Charges	30.06.2018	30.06.2017	Soldes	30.06.2018	30.06.2017
CA Local	24 269 981	25 457 890	Stockage	4 511 282	<1 007 870>			
CA Export	4 042 271	5 858 604						
Autres Ventes	10 709 416	10288360						
Total	39 021 668	41604854	Total	4 511 282	<1 007 870>	Production	43 532 950	39 461 202
Production	43 532 950	39 461 202	Achats consommés	24 435 140	23 475 950	Marge sur coût matière	19 097 810	17121034
Marge sur coût matière	19 097 810	17121034	Autres charges externes	2 867 500	2 578 554	Valeur ajoutée	16 230 310	14542480
Valeur ajoutée	16 230 310	14542480	Charges de personnel	6 238 678	6 644 360	Excédent brut d'exploitation	9 753 300	7670393
			Impôts et taxes	238 332	227 727			
			Total	6 477 010	6 872 087			
Excédent brut d'exploitation	9 753 300	7670393				Résultat des activités ordinaires	1 780 645	957 190
Subventions d'exploitation	65 181	65 181	Charges financières nettes	5 096 970	4 005 794			
Autre produits ordinaires	504 490	437098	Autres charges ordinaires	268 080	44 832			
Transfert de charge	94240	84 176	Dotations aux amorts et prov	2 923 992	3 141 332			
Produits de placement	152 476	142 300	Impôt sur les bénéfices	500 000	250 000			
Total	10 569 687	8 399 148	Total	8 789 042	7 441 958			
Résultat des activités ordinaires	1 780 645	957 190	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat après modifications	1 780 645	957 190
Total	1 780 645	957 190	Total	-	-			

IX.4 Tableau de variation des capitaux propres

En DT	Solde au 31.12.2017	Résultats reportés	Distribution de dividendes	Réserve légale	Fonds social	Subvention d'investis.	Résultat de la période	Solde au 30.06.2018
Capital social	40 656 000							40 656 000
Actions propres	<1 000 000>							<1 000 000>
Réserve légale	3 679 190			386 409				4 065 599
Réserves statutaires	1 081 645							1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	3 000 000							3 000 000
Résultats reportés	6 179 187	4 007 908	<3 049 200>	<386 409>	<200 000>			6 551 486
Prime d'émission	14 755 569							14 755 569
Prime de fusion	2 965 154							2 965 154
Subventions d'investissements	1 602 021					<65 181>		1 536 840
Fond social	0				200 000			200 000
Capitaux propres	72 918 766							73 812 293
Résultat de la période	4 007 908	<4 007 908>					1 780 645	1 780 645
Total capitaux propres	76 926 674	-	<3 049 200>	-	-	<65 181>	1 780 645	75 592 938

IX.5 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2017	Acquisitions	Reclassement	Cessions	Valeur brute au 30/06/2018	Amort Cumulés au 31/12/2017 & Provisions	Dotations	Reprise sur amortissements	Amortiss. Cumulés & Provisions au 30/06/2018	V.C.N au 31/12/2017	V.C.N au 30/06/2018
LOGICIEL											
INFORMATIQUE	308 924				308 924	304 108	1 140		305 248	4 816	3 676
FONDS											
COMMERCIAL	1 973 928			<500 000>	1 473 928	1 137 838	47294	<237 500>	947 632	836 090	526 296
total des immobilisations incorporelles (1)	2 282 852	-	-	<500 000>	1 782 852	1 441 946	48434	<237500>	1 252 880	840 906	529 972
terrain	2 959 957	240 025			3 199 982	593 645	-		593 645	2 366 312	2 606 337
constructions	21 808 368	190 911			21 999 279	12 540 744	173 361		12 714 105	9 267 624	9 285 174
MOI	78 643 326	2 135 125	399 241		81 177 692	42 086 984	1 852 638		43 939 622	36 556 342	37 238 070
Matériels de transport	2 271 924	63 813		<25 000>	2 310 737	2 013 455	47 119	<25 000>	2 035 574	258 469	275 163
install. Générales genc.aménag.divers	8 034 731	203 714			8 238 445	6 522 482	142 802		6 665 284	1 512 249	1 573 161
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 387 508	69 625			1 457 133	1 067 314	39 905		1 107 219	320 194	349 914
immobilisations à statut juridique particulier	4 663 273	45 652			4 708 925	2 619 615	168 193		2 787 808	2 043 658	1 921 117
immobilisations en cours	725 843	309 275	<399 241>		635 877	-	-		-	725 843	635 877
total des immobilisations corporelles (2)	120 494 930	3 258 140	-	<25 000>	123 728 070	67 444 239	2 424 018	<25 000>	69 843 257	53 050 691	53 884 813
total	122 777 782	3 258 140	-	<525 000>	125 510 922	68 886 185	2 472 452	<262500>	71 096 137	53 891 597	54 414 785

IX.6 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Échéance à - 1 an	Échéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 30.06.2018	Charges d'intérêts à payer	Valeur actualisée des paiements restants	Taux d'intérêts
2 015	125172	Matériel et outillage	107 000	7 861	29 752	37 613	1 222	38 835	0,7449%
2 016	205180	Matériel de transport	46 256	5 772	19 077	24 849	674	25 523	0,7308%
2 016	207700	Matériel de transport	285 000	105 015	86 768	216 632	6 510	223 142	0,9000%
2 016	381600	Matériel et outillage	53 500	21 119	16 386	37 505	1 338	38 843	0,7400%
2 016	515810	Matériel de transport	107 000	21 226	30 091	51 317	1 990	53 307	0,7400%
2 017	600350	Matériel et outillage	54 600	38 026	9 814	47 840	1590	49 430	0,7400%
2 017	387380	Matériel et outillage	66 000	29 907	18 715	96 462	1696	62 844	0,7400%
2 018	620600	Matériel de transport	45 651	36 018	7 791	43 809	3 838	47 647	0,875%
Total			765 007	264 944	218 394	556 027	18 858	539 571	

X. Engagements hors bilan

X.1 Engagements donnés au titre des opérations de portage

- Convention de portage avec «ATD SICAR» conclue à la date du 1^{er} janvier 2013 relative à la participation dans le capital de la société «SOTEMAIL» pour un montant de 5.000.000 DT ;

X.2 Engagements donnés : Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 30 juin 2018 est de l'ordre de 17.958.922 DT.

X.3 Engagements donnés relatifs aux emprunts

1- Titre foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1 348 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30 juin 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 899 054</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>66 286</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>251 429</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>101 714</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 143</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>3 714 286</i>
	<i>30 057 000</i>		<i>21 401 912</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 356 403</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 838 993</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>4 195 396</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 049 864</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>499991</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>250006</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>285 720</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>		<i>7 000 000</i>
	<i>20 840 000</i>		<i>17 195 581</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>2 352 459</i>
	<i>3 040 000</i>		<i>2 352 459</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 709 416</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 709 416</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>2 517 681</i>
	<i>4 250 000</i>		<i>2 517 681</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 666 909</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>1 666 909</i>
<i>Total général</i>	<i>70 727 000</i>	<i>-</i>	<i>51 039 354</i>

2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30 juin 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 899 054</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>66 286</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>251 429</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>101 714</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 143</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>3 714 286</i>
	<i>30 057 000</i>		<i>21 401 912</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 356 403</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 838 993</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>4 195 396</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 049 864</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>499 991</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>250 006</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>285 720</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>		<i>7 000 000</i>
	<i>20840 000</i>		<i>17 195 581</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>2 352 459</i>
	<i>3040 000</i>		<i>2352459</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 709 416</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 709 416</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 666 909</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>1 666 909</i>
<i>Total général</i>	<i>66 477 000</i>	<i>-</i>	<i>48 521 673</i>

3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30 juin 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 899 054</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>66 286</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>251 429</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>101 714</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 143</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>3 714 286</i>
	<i>30 057 000</i>		<i>21 401 912</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 356 403</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 838 993</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>4 195 396</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 049 864</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>499 991</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>250 006</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>285 720</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>		<i>7 000 000</i>
	<i>20840 000</i>		<i>17 195 581</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>2 352 459</i>
	<i>3 040 000</i>		<i>2 352 459</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 709 416</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 709 416</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 666 909</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>1 666 909</i>
<i>Total général</i>	<i>66 477 000</i>	<i>-</i>	<i>48 521 673</i>

4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30 juin 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 899 054</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>66 286</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>251 429</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>101 714</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 143</i>
	<i>24 857 000</i>		<i>17 687 626</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>8 600 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>10 020 723</i>
<i>CMT</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
	<i>16 950 000</i>		<i>18 370 723</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 049 864</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>499 991</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>250 006</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>285 720</i>
	<i>12 840 000</i>		<i>10 195 581</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 709 416</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 709 416</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 356 403</i>
	<i>4 250 000</i>		<i>2 356 403</i>
<i>Engagement par signature</i>	<i>2 300 000</i>	<i>BFT</i>	<i>2 143 857</i>
<i>MCNE ET ESCOMPTE COMMERCIAL</i>	<i>900 000</i>	<i>BFT</i>	<i>741 965</i>
	<i>3 200 000</i>		<i>2 885 822</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 166 909</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>1 166 909</i>
<i>Total général</i>	<i>67 887 000</i>	<i>-</i>	<i>54 872 480</i>

5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30 juin 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 899 054</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>66 286</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>251 429</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>101 714</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 143</i>
	<i>24 857 000</i>		<i>17 687 626</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 356 403</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 838 993</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>4 195 396</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 049 864</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>499 991</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>250 006</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>285 720</i>
	<i>12 840 000</i>		<i>10 195 581</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>2 352 459</i>
	<i>3 040 000</i>		<i>2 352 459</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 709 416</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 709 416</i>
<i>Engagement par signature</i>	<i>2 300 000</i>	<i>BFT</i>	<i>2 615 259</i>
<i>MCNE ET ESCOMPTE COMMERCIAL</i>	<i>900 000</i>	<i>BFT</i>	<i>976 248</i>
	<i>3 200 000</i>		<i>3 591 507</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 666 909</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>1 666 909</i>
<i>Total général</i>	<i>56 477 000</i>		<i>41 398 894</i>

6. Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m², objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30 juin 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 899 054</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>66 286</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>251 429</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>101 714</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 143</i>
	<i>24857000</i>		<i>17 687 626</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 356 403</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 838 993</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>4 195 396</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 049 864</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>499 991</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>250 006</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>285 720</i>
	<i>12840 000</i>		<i>10 195 581</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>2 352 459</i>
	<i>3 040 000</i>		<i>2 352 459</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 709 416</i>
<i>Engagement par signature</i>	<i>2 300 000</i>	<i>BFT</i>	<i>2 615 259</i>
<i>MCNE ET ESCOMPTE</i>	<i>900 000</i>	<i>BFT</i>	<i>976 248</i>
<i>COMMERCIAL</i>			
	<i>3 200 000</i>		<i>3 591 507</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 666 909</i>
<i>Total général</i>	<i>56 477 000</i>	<i>-</i>	<i>41 398 894</i>

7- Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n°50557 Monastir, superficie 9 684 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30 juin 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 899 054</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>66 286</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>251 429</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>101 714</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 143</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>3 714 286</i>
	<i>30 057 000</i>		<i>21 401 912</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 049 864</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>499 991</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>250 006</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>285 720</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>7 000 000</i>
	<i>20 840 000</i>		<i>17 195 581</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 666 909</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>1 666 909</i>
<i>Total général</i>	<i>59 147 000</i>	<i>-</i>	<i>40 264 402</i>

8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30 juin 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 899 054</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>66 286</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>251 429</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>101 714</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 143</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>3 714 286</i>
	<i>30 057 000</i>		<i>21 401 912</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 356 403</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 838 993</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>4 195 396</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 049 864</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>499 991</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>250 006</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>285 720</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>7 000 000</i>
	<i>20 840 000</i>		<i>17 195 581</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>2 352 459</i>
	<i>3 040 000</i>		<i>2 352 459</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 709 416</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 709 416</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 666 909</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>1 666 909</i>
<i>Total général</i>	<i>66 477 000</i>	<i>-</i>	<i>48 521 673</i>

Rapport d'examen limité sur les Etats Financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018

Tunis, le 17 août 2018

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER»
Menzel Hayet, 5033 Monastir***

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER»), comprenant le bilan au 30 juin 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres s'élevant à 75.592.938 dinars tunisiens, y compris le résultat bénéficiaire de la période qui s'élève à 1.780.645 dinars tunisiens.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Justification de notre conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018, les réserves suivantes ont été soulevées :

- L'examen des créances clients au 30 juin 2018 a révélé l'existence de créances douteuses pour un total de 3.917milleDT dont principalement une créance douteuse sur le client Libyen «Al Aquaria» pour un montant net de 3.157 milleDT (soit un montant brut de 3.757 milleDT provisionné à hauteur de 600 milleDT) et une créance sur le client Algérien «EURL COMAC» de l'ordre de 430 milleDT (datant des exercices 2015 et antérieurs et dont le paiement a été bloqué par les autorités algériennes). Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents d'une part et la situation qui prévaut en Libye d'autre part (pour la créance libyenne), nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de ces créances.
- La société SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN ainsi qu'une créance de 659 mille DT sur cette société. SOMOCER s'est portée aussi caution solidaire au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires contractés par cette dernière pour un montant en principal de 14.500 mille DT.

SOMOSAN a connu des difficultés opérationnelles au cours de ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. SOMOSAN est actuellement sous règlement judiciaire, suite à la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, portant la nomination d'un juge commissaire et un administrateur judiciaire.

Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation.

Par ailleurs, SOMOSAN a obtenu des accords de principe auprès des autorités pour le raccordement de son site de production en gaz naturel courant le deuxième semestre de l'année 2017. Selon le management, les travaux de raccordement en gaz naturel sont à un stade avancé ce qui devrait avoir un impact positif sur les activités futures de SOMOSAN qui est actuellement en arrêt.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de SOMOCER dans la société SOMOSAN. Le management considère qu'au vu des éléments positifs notés au cours de 2017 et courant le premier semestre 2018, notamment avec l'obtention de l'accord de principe du raccordement du gaz naturel, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation au titre des engagements dans SOMOSAN.

- La société n'a pas procédé à l'actualisation des titres de placement SOTEMAIL selon leur valeur de marché au 30 juin 2018 du fait que le management considère que le cours boursier de SOTEMAIL à cette date ne reflète pas la valeur de cette société. A cet effet, le management a engagé un expert indépendant qui a effectué une évaluation indépendante au 31 décembre 2016 et qui montre l'absence de perte de valeur.

Ce traitement n'est pas en conformité avec la norme comptable tunisienne N°7 relative aux placements. L'actualisation des titres de placements de SOTEMAIL selon le cours boursier au 30 juin 2018 aurait donné lieu à une moins-value de 4.181 mille DT.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Moderne de Céramique au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Observations

Nous attirons votre attention sur les incertitudes suivantes exposées dans la note VIII aux états financiers:

- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes et portant sur les exercices 2011, 2012 et 2013. Ce contrôle a abouti à un redressement de l'ordre de 1.100 mille DT.
- La société a fait l'objet d'un contrôle social portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016. Ce contrôle a abouti à un redressement de 238 mille DT.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de ces deux contrôles fiscal et social et a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements. Les procédures liées à ces contrôles sont toujours en cours à la date du présent rapport, et les issues finales ne peuvent pas ainsi être déterminées.

Tunis, le 17 août 2018

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

CRG Audit

Ahmed BELAIFA

Chiraz DRIRA

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-

Siège Social : Menzel Hayet – Monastir

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA (CRG Audit) et Mr Ahmed BELAIFA (MTBF).

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 30 juin 2018
(Exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Note	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Actifs non courants				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		157 148	125 307	125 307
<i>Moins : amortissements</i>		(82 028)	(57 980)	(69 741)
	IV.1	75 120	67 327	55 566
Immobilisations corporelles		68 713 107	65 347 872	67 149 547
<i>Moins : amortissements</i>		(20 460 427)	(18 203 615)	(19 088 410)
	IV.2	48 252 680	47 144 257	48 061 137
Immobilisations financières	IV.3	3 572 056	3 504 797	3 456 418
Total des actifs immobilisés		51 899 856	50 716 381	51 573 121
Autres actifs non courants	IV.4	421 457	495 769	280 052
Total des actifs non courants		52 321 313	51 212 150	51 853 173
Actifs courants				
Stocks		22 381 135	16 605 512	18 247 648
<i>Moins : provisions</i>		(83 728)	(400 000)	(32 728)
	IV.5	22 297 407	16 205 512	18 214 920
Clients et comptes rattachés		15 504 387	13 774 194	12 332 534
<i>Moins : provisions</i>		(712 543)	(469 237)	(501 149)
	IV.6	14 791 844	13 304 957	11 831 385
Autres actifs courants		5 931 973	6 433 950	6 451 506
<i>Moins : provisions</i>		(205 033)	-	(205 033)
	IV.7	5 726 940	6 433 950	6 246 473
Autres actifs financiers	IV.8	1 765 222	1 813 474	1 794 802
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	83 063	519 755	784 612
Total des actifs courants		44 664 476	38 277 648	38 872 192
Total des actifs		96 985 789	89 489 798	90 725 365

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 30 juin 2018
(Exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Capitaux propres				
Capital		26 200 000	26 200 000	26 200 000
Réserve légale		656 890	656 890	656 890
Autres capitaux propres		6 690 624	6 936 159	6 812 684
Résultats reportés		(5 971 356)	(6 367 072)	(6 367 072)
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.10	27 576 158	27 425 977	27 302 502
<i>Résultat de l'exercice</i>		203 776	(1 348 481)	395 716
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>27 779 934</u>	<u>26 077 496</u>	<u>27 698 218</u>
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	IV.11	9 968 754	13 406 761	10 767 197
Autres passifs non courants	IV.12	285 974	292 021	183 975
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>10 254 728</u>	<u>13 698 782</u>	<u>10 951 172</u>
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	28 627 026	23 850 858	23 767 240
Autres passifs courants	IV.14	6 534 618	4 681 865	5 578 022
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	23 789 483	21 180 797	22 730 713
<u>Total des passifs courants</u>		<u>58 951 127</u>	<u>49 713 520</u>	<u>52 075 975</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>69 205 855</u>	<u>63 412 302</u>	<u>63 027 147</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>96 985 789</u>	<u>89 489 798</u>	<u>90 725 365</u>

Etat de résultat SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 30 juin 2018
(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Produits d'exploitation				
Revenus	V.1	22 846 335	22 921 277	47 820 692
Autres produits d'exploitation	V.2	122 060	123 474	246 949
Total des produits d'exploitation		22 968 395	23 044 751	48 067 641
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis		3 366 372	(1 318 429)	(382 959)
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	(16 801 450)	(14 529 064)	(30 196 911)
Charges de personnel	V.4	(3 010 724)	(2 934 550)	(6 244 191)
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	(1 992 755)	(1 445 406)	(2 487 603)
Autres charges d'exploitation	V.6	(1 739 690)	(1 756 677)	(3 282 375)
Total des charges d'exploitation		(20 178 247)	(21 984 126)	(42 594 039)
Résultat d'exploitation		2 790 148	1 060 625	5 473 602
Charges financières nettes	V.7	(2 550 546)	(2 366 932)	(4 931 928)
Produits des placements	V.8	111 644	48 595	97 189
Autres gains ordinaires		21 320	15 100	81 152
Autres pertes ordinaires		(109 229)	(49 901)	(202 878)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		263 337	(1 292 513)	517 137
Impôt sur les sociétés		(59 561)	(55 968)	(121 421)
Résultat des activités ordinaires après impôt		203 776	(1 348 481)	395 716

Etat de flux de trésorerie SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 30 juin 2018
(Exprimé en dinar tunisien)

	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	203 776	(1 348 481)	395 716
Retraitements pour :			
Amortissements et provisions nets	1 992 755	1 445 406	2 487 603
Quote-part des subventions d'investissement	(122 060)	(123 474)	(246 949)
Plus-value sur cession des immobilisations	(21 000)	(101 469)	(269 767)
Reprise sur provision stocks	-	-	-
Transfert de charges	49 902	-	-
Actualisation des titres de placement	29 580	71 819	75 140
Variation des :			
Stocks	(4 133 487)	585 371	(1 056 765)
Créances clients	(3 171 853)	(2 381 813)	(940 153)
Autres actifs courants	519 531	492 158	474 602
Fournisseurs et autres dettes	5 816 383	4 972 485	6 132 351
Déc. affectés à l'acquisition de titres de placement	-	(251 093)	(235 742)
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	<u>1 163 527</u>	<u>3 360 909</u>	<u>6 816 036</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Déc. liés à l'acq. d'immo. Et AA non courants	(2 030 765)	(1 337 028)	(3 307 001)
Enc. provenant de la cession d'immobilisations	21 000	101 469	269 767
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations fin.	(115 637)	(10 216)	(14 586)
Enc. provenant de la cession d'immobilisations fin.	-	209 708	262 458
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>	<u>(2 125 402)</u>	<u>(1 036 067)</u>	<u>(2 789 362)</u>
Flux de trésorerie liés au financement			
Dividendes et autres distributions	-	(553 302)	(900 628)
Enc/remboursement des emprunts (net)	(56 332)	398 758	(1 014 936)
<u>Flux de trésorerie affectés au financement</u>	<u>(56 332)</u>	<u>(154 544)</u>	<u>(1 915 564)</u>
Variation de trésorerie	(1 018 207)	2 170 298	2 111 110
Trésorerie au début de l'exercice	(8 924 826)	(11 035 936)	(11 035 936)
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	<u>(9 943 033)</u>	<u>(8 865 638)</u>	<u>(8 924 826)</u>

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 30 juin 2018 à 26.200.000 DT divisé en 26.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grés et décorations ainsi que tous produits d'article sanitaire.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

SOTEMAIL détient une participation de 99% dans la filiale russe "LTD KIT ". Cette filiale a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création. KIT est actuellement en arrêt d'activité et n'a pas préparé d'états financiers depuis sa création. En l'absence d'information financière sur cette filiale, SOTEMAIL ne peut pas établir des états financiers consolidés. Il est à noter que SOTEMAIL est elle-même filiale de la Société Moderne de Céramiques ("SOMOCER"), société cotée qui publie des états financiers consolidés incluant SOTEMAIL à chaque 31 décembre.

II. Les faits significatifs de la période

Il n'y a pas eu de faits significatifs au cours de la période. Il y a lieu de noter que la performance financière de la société s'est améliorée au cours du premier semestre 2018 comparée à la même période de 2017.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévues par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes «NCT» mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2017.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2018 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2017.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Nature	Taux
Logiciels	33%
Constructions	2.86%
Installations Techniques, matériel et outillage	4% et 6.67%
Matériel industriel à statut juridique particulier	6.67%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Agencement, aménagement et installation	5%, 10% et 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de la fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits

achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût dudit actif. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs tels que des frais de marketing spécifiques.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Il est procédé à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provision pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

- a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.
- b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme : A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme : A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat. Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultant sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

III.12 Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires nécessitant une information dans les notes aux états financiers.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 30 juin 2018 un montant de 75.120 DT contre 55.566 DT au 31 décembre 2017. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Logiciels	127 148	125 307	125 307
Fond commercial Ben Rachid	30 000	-	-
Immobilisation incorporelles brutes	157 148	125 307	125 307
Amortissements Logiciel	(81 653)	(57 980)	(69 741)
Amortissements Fonds commercial	(375)	-	-
Immobilisation incorporelles nettes	75 120	67 327	55 566

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2018 à 48.252.680 DT contre 48.061.137 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Terrains	858 612	851 884	858 612
Matériels roulants	286 200	162 200	162 200
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 827 770	2 004 449	1 890 750
Matériels industriel à statut juridique particulier	3 975 017	3 975 017	3 975 017
Matériels informatiques	185 645	155 515	162 585
Matériels de bureaux	86 004	85 699	85 699
Constructions	10 557 949	10 262 076	10 387 707
Constructions à statut juridique particulier	1 363 387	1 363 387	1 363 387
Matériels industriels	45 663 848	43 040 774	44 530 044
Agencements et ménagements divers	3 785 941	3 446 871	3 610 812
Avance Fournisseurs d'immobilisations	122 734	-	122 734
Immobilisations corporelles brutes	68 713 107	65 347 872	67 149 547
Amortissements cumulés	(20 460 427)	(18 203 615)	(19 088 410)
Immobilisations corporelles nettes	48 252 680	47 144 257	48 061 137

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2018 à 3.572.056 DT contre 3.456.418 DT au 31 décembre 2017 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Titre de participation (*)	3 159 128	3 059 128	3 059 128
Dépôt et cautionnements	412 928	392 919	397 290
Fond de garantie unifactors	-	52 750	-
Immobilisations financières nettes	3 572 056	3 504 797	3 456 418

(*) Les titres de participation au 30 juin 2018 se détaillent comme suit :

<i>Titre de participation</i>	30/06/2018	% de détention	Provision sur titres	30/06/2018	31/12/2017
ABC	2 700 000	31,268%	-	2 700 000	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	-	75 000	75 000
SOMOSAN	50 000	0,407%	-	50 000	50 000
SOMOCER NEGOCE	10 000	0,87%	-	10 000	10 000
LTD KIT	214 128	99%	-	214 128	214 128
SMC	10 000	0,13%	-	10 000	10 000
3S Trading	100 000	10%	-	100 000	-
Titre de participation	3 159 128		-	3 159 128	3 059 128

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 30 juin 2018 à 421.457 DT contre 280.052 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Frais préliminaires (i)	1 422 971	1 050 587	1 050 587
Charges à répartir (ii)	923 620	923 620	923 620
Ecart de conversion	208 195	208 195	208 195
Autres actifs non courants bruts	2 554 786	2 182 402	2 182 402
Amortissements & résorptions	(2 133 329)	(1 686 633)	(1 902 350)
Autres actifs non courants nets	421 457	495 769	280 052

(i) La résorption des frais préliminaires a été calculée sur la base d'un taux d'amortissement de 33%. Les coûts engagés en 2018 sont relatifs aux coûts d'essai intervenus dans le cadre de la mise en place du nouveau format «80 x 80». Ces coûts s'élèvent à 372.384 DT au 30 juin 2018.

(ii) La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est répartie comme suit :

- Les frais de participation aux foires et la location de l'espace publicitaire : 2 ans
- Les frais de publicité : 3 ans

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 22.297.407 DT au 30 juin 2018 contre 18.214.920 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Stocks Matières premières & consommables	6 491 554	5 017 772	5 724 438
Stocks PF & en cours	15 889 581	11 587 740	12 523 210
Total des stocks bruts	22 381 135	16 605 512	18 247 649
Provisions sur stocks PF	(64 048)	(400 000)	(13 048)
Provisions sur stocks MP	(19 680)	-	(19 680)
Total des stocks nets	22 297 407	16 205 512	18 214 920

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2018 à 14.791.844 DT contre 11.831.385 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Clients ordinaires	15 005 968	12 899 714	11 555 711
Clients effet à recevoir	353 539	221 184	663 402
Clients douteux	480 460	831 296	501 149
Clients factures à établir	(335 580)	(178 000)	(387 728)
Total des comptes clients bruts	15 504 387	13 774 194	12 332 534
Provision sur clients	(712 543)	(469 237)	(501 149)
Total des comptes clients nets	14 791 844	13 304 957	11 831 385

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 30 juin 2018 à 5.726.940 DT contre 6.246.473 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Personnel	294 018	434 086	374 211
Etats et collectivités publiques	1 287 157	529 444	878 330
Fournisseurs débiteurs	2 758 289	3 916 219	3 402 455
Débiteurs divers	325	685	325
Créances envers les parties liées (*)	964 254	873 918	883 736
Charges constatées d'avance	422 897	194 068	421 447
Compte d'attente provisionné	205 033	200 033	205 033
RRR à obtenir	-	162 762	285 969
Avance fournisseurs d'immobilisations	-	122 735	-
Total des autres actifs courants Brut	5 931 973	6 433 950	6 451 506
Provision	(205 033)	-	(205 033)
Total des autres actifs courants nets	5 726 940	6 433 950	6 246 473

(*) Les créances envers les parties liées sont présentées au niveau de la note VI.3.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 30 juin 2018 à 1.765.222 DT contre 1.794.802 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Billets de trésoreries AB corporation	1 437 000	1 437 000	1 437 000
Placements STB	180 200	136 340	122 060
Placements SANIMED	148 022	240 134	235 742
Total des placements	1 765 222	1 813 474	1 794 802

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 30 juin 2018 à 83.063 DT contre 784.612 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Effets à l'encaissement	-	261 115	519 565
Banques	65 951	243 984	250 026
Caisse	17 112	14 656	15 021
Total des liquidités & équivalents de liquidités	83 063	519 755	784 612

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 30 juin 2018 à 27.779.934 DT contre 27.698.218 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Capital social	26 200 000	26 200 000	26 200 000
Réserves légales	656 890	656 890	656 890
Primes d'émission	4 800 000	4 800 000	4 800 000
Subvention d'investissements	1 890 624	2 136 159	2 012 684
Résultats reportés	(5 971 356)	(6 367 072)	(6 367 072)
Capitaux propres avant résultat	27 576 158	27 425 977	27 302 502
Résultat de l'exercice	203 776	(1 348 481)	395 716
Capitaux propres avant affectation	27 779 934	26 077 496	27 698 218

Les mouvements des capitaux propres pour le premier semestre de l'année 2018 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Solde au 31/12/2017	Affectation de résultat	Résultat de la période	Amort. Subvent.	Solde au 30/06/2018
Capital social	26 200 000	-	-	-	26 200 000
Réserves légales	656 890	-	-	-	656 890
Prime d'émission	4 800 000	-	-	-	4 800 000
Résultats reportés	(6 367 072)	395 716	-	-	(5 971 356)
Subventions d'invest.	2 012 684	-	-	(122 060)	1 890 624
Résultat de l'exercice	395 716	(395 716)	203 776	-	203 776
Total	27 698 218	-	203 776	(122 060)	27 779 934

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 30 juin 2018 à 9.968.754 DT contre un solde au 31 décembre 2017 de 10.767.197 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emprunt leasing	1 228 800	1 757 100	1 466 920
Emprunt BNA (4 000 MD)	666 660	2 706 607	999 994
Emprunt BH (2)	4 037 438	5 080 692	4 463 265
Emprunt BTK	1 366 255	2 193 197	1 787 062
Emprunt BH (3)	442 015	1 284 328	919 970
Emprunt BNA (2 000 MD)	569 348	-	978 616
Engagement créance fiscale	1 658 238	384 837	151 370
Total des emprunts	9 968 754	13 406 761	10 767 197

IV.12 Autres passifs non courants

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 30 juin 2018 à 285.974 DT contre 183.975 DT au 31 décembre 2017. Ce solde correspond aux diverses provisions pour risques et charges constituées par la société :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Provision pour risques et charges	285 974	91 988	183 975
Provision compte d'attente	-	200 033	-
Total des autres passifs non courants	285 974	292 021	183 975

IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2018 à 28.627.026 DT contre 23.767.240 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Fournisseurs d'exploitations	20 228 316	16 672 509	17 149 952
Fournisseurs effets à payer	6 537 184	6 824 110	5 880 263
Fournisseurs d'immobilisation	1 374 989	279 510	694 413
Fournisseurs retenue de garantie	2 472	2 472	2 472
Fournisseurs factures non parvenues	484 065	72 257	40 140
Total des dettes Frs & Comptes rattachés	28 627 026	23 850 858	23 767 240

IV.14 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2018 à 6.534.618 DT contre 5.578.022 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dettes dues au personnel	254 573	234 179	660 000
Dettes sociales CNSS	572 201	525 345	636 644
Congés à payer	344 792	319 002	353 148
Etat, impôts et taxes	3 365 676	1 563 071	2 857 371
Actionnaires dividendes à payer	2 552	349 878	2 552
Obligation cautionnées	320 006	456 781	296 735
Créditeurs divers	-	-	8 707
Charges à payer	1 674 818	1 233 609	762 865
Total des autres passifs courants	6 534 618	4 681 865	5 578 022

IV.15 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 30 juin 2018 à 23.789.483 DT contre 22.730.713 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Découverts bancaires	10 026 097	9 385 394	9 709 438
Emprunt courant	5 884 401	4 011 644	7 548 015
Billet de trésorerie SOMOCER	100 000	1 750 000	-
Intérêts courus et non échus	175 923	192 620	178 200
Échéance à -1 an leasing	571 696	842 298	750 003
Échéance à -1 an emprunt BNA	1 701 660	1 293 389	1 504 005
Échéance à -1 an emprunt BH	1 953 334	1 638 171	1 846 431
Échéance à -1 an emprunt BTK	1 076 372	1 490 665	962 100
Échéance à -1 an Frs d'immobilisation	-	576 616	232 521
Échéance à -1 an Crédit de compagnie BH	2 300 000	-	-
Total concours bancaires	23 789 483	21 180 797	22 730 713

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2018 à 22.846.335 DT contre 22.921.277 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Ventes locales	21 809 010	20 552 139	44 576 378
Ventes à l'export	793 691	2 031 879	2 920 028
Ventes en suspension	191 487	515 259	712 014
R.R.R accordés	52 147	(178 000)	(387 728)
Total des revenus	22 846 335	22 921 277	47 820 692

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 30 juin 2018 à 122.060 DT contre 123.474 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Quote-part des subventions d'investissement	122 060	123 474	246 949
Total des autres produits d'exploitation	122 060	123 474	246 949

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 30 juin 2018 à 16.801.450 DT contre 14.529.064 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Achats Matières	11 995 991	12 348 569	21 445 613
Achats d'approvisionnements	3 070 785	608 700	5 396 496
Variations de stocks MP & approvisionnements	(767 116)	(733 058)	(1 439 724)
Achats non stockés	2 501 790	2 304 853	4 794 526
Achats des d'approvisionnements consommés	16 801 450	14 529 064	30 196 911

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 30 juin 2018 à 3.010.724 DT contre 2.934.550 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Salaires et compléments de salaires	2 568 595	2 466 621	5 165 254
Charges sociales légales	442 129	467 929	1 078 937
Total des charges De Personnel	3 010 724	2 934 550	6 244 191

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2018 à 1.992.755 DT contre 1.445.406 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 447 284	1 192 736	2 093 021
Résorptions des autres actifs non courants	181 077	17 072	397 357
Dotations aux provisions stocks	51 000	-	-
Dotation aux provisions clients	232 083	143 610	175 522
Dotation aux provisions pour risques et charges	102 000	91 988	183 975
Dotations aux provisions des autres actifs courants	-	-	5 000
Reprises / provision stocks	-	-	(367 272)
Reprises / provision clients	(20 689)	-	-
Total des dotations aux amort. et aux prov.	1 992 755	1 445 406	2 487 603

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2018 à 1.739.690 DT contre 1.756.677 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Locations	10 583	40 083	43 922
Entretien & réparation	113 165	231 531	177 244
Assurances	90 000	138 000	242 063
Autres services extérieurs	37 439	9 322	66 057
Honoraires	249 000	240 000	486 022
Frais de formations professionnelles	12 600	12 600	16 231
Publicité	240 000	275 533	514 886
Transports sur ventes	121 306	-	538 939
Transports sur achats	3 168	285 761	56 363
Dons cotisations et subventions	36 000	66 000	128 582
Jetons de présence	67 500	(135 000)	(135 000)
Voyages et déplacements	35 648	42 201	182 531
Missions & réceptions	33 232	30 161	52 085
Cadeaux	2 689	-	-
Frais postaux et de télécommunications	25 952	(1 057)	66 232
Commissions sur ventes	343 159	355 594	495 152
Commissions bancaires	210 605	111 497	243 599
Impôts et taxes	107 644	54 451	107 467
Total des autres charges d'exploitation	1 739 690	1 756 677	3 282 375

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 30 juin 2018 à 2.550.546 DT contre 2.366.932 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Intérêt sur opération escompte et factoring	707 370	477 463	1 024 175
Intérêt débiteurs	332 075	248 903	625 417
Intérêt sur crédit de gestion	138 421	246 785	488 936
Intérêt des emprunts et dettes	735 262	682 142	1 405 451
Intérêt leasing	105 006	143 353	267 291
Escompte accordé	162 005	281 914	488 134
Pertes de change	629 624	680 947	1 219 334
Gain de change	(288 798)	(466 394)	(677 301)
Pertes liées à l'actualisation des titres de placements	29 581	71 819	90 491
Total des charges financières nettes	2 550 546	2 366 932	4 931 928

V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés au 30 juin 2018 à 111.644 DT contre 48.595 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Produits financiers	111 644	48 595	97 189
Total des produits financiers	111 644	48 595	97 189

VI. Informations sur les parties liées

VI.1 Ventes

Le chiffre d'affaires TTC réalisé au cours du premier semestre 2018 avec les parties liées totalise un montant de 4.106.884 DT contre un montant de 6.426.283 DT au 30 juin 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Société A.B.C.	3 377 293	1 920 211	5 163 996
Société SOMOCER	680 778	3 999 206	8 276 433
Société AB Corporation	24 485	-	-
Société SANIMED	24 328	-	-
Société SOMOCER NEGOCE	-	506 866	519 113
Total du chiffre d'affaires (TTC)	4 106 884	6 426 283	13 959 542

VI.2 Achats

Les achats TTC effectués auprès des parties liées au cours du premier semestre 2018 se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Société A.B.C.	-	-	5 770
Société SOMOCER	11 477 073	10 902 528	22 115 470
Société AB Corporation	-	-	-
SMC	1 562 736	197 618	1 641 935
Société SOMOCER Négoces	-	128 884	696 405
Total des achats (TTC)	13 039 809	11 229 030	24 459 580

Par ailleurs, la société SOMOCER Négoces a facturé à la société SOTEMAIL courant le premier semestre de l'année 2018 des charges d'assistance au titre des ventes réalisées sur le marché local et à l'export pour un montant de 343.159 DT.

VI.3 Soldes débiteurs divers envers les parties liées

La situation des comptes courants des parties liées avec la société SOTEMAIL se résume au tableau ci-dessous :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
SOMOCER	34 433	158 140	54 000
KIT	3 000	3 000	3 000
SOMOCER Négoces	113 190	50 430	113 130
AB. Corporation	816 543	662 348	713 606
3S Trading	(2 912)	-	-
Total	964 254	873 918	883 736

VI.4 Billets de trésorerie

SOTEMAIL a souscrit à des billets de trésorerie, non encore remboursés au 30 juin 2018 émis par les parties liées et qui se détaillent comme suit :

	Date d'émission	Montant en TND	Date d'échéance	Taux d'intérêts	Solde au 30.06.18
3S Trading	16/03/2018	100 000	11/09/2018	6%	100 000
Total		100 000			100 000

VII. Engagements de la société

VII.1 Engagements donnés

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
Garanties personnelles		
Cautionnement et autres garanties	412 928	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG).
Garanties réelles		
Hypothèques	12 750 000	Contrat de crédit de gestion BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	7 450 000	Contrat de crédit de gestion STB : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	6 855 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 800 000	Contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BTK : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.

	3 500 000	Contrat de Crédit de compagne BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	3 260 000	Contrat de crédit de gestion UBCI : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	2 450 000	Contrat de crédit de gestion BTK : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	2 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	1 750 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	700 000	Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	145 000	Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.

Nantissements	3 500 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage.
	145 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	7 450 000	STB, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	6 855 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 000 000	Banque Tuniso-Koweitienne, contrat de crédit à long terme Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	2 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.

	12 750 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement sur le matériel.
	3 260 000	UBCI: Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fonds de commerce.
	2 450 000	Banque Tuniso-Koweitienne, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fond
	1 750 000	BH, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 800 000	BNA, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	700 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH:Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels composant un fonds de commerce
Effet escomptés et non échus et Cession de créances	19 732 738	

VII.2 Engagement reçus :

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
Garanties réelles		
Hypothèques	234 020	Ets Lazreg d'équipement : hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
	264 415	Ste Ghaddab de bâtiments : hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
Nantissements	20 000	Ste EL Meniar : Nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce

VIII. Intérêt sur contrat leasing non encore échus :

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
Attijari Leasing	600360	54 600	6 565
El Wifack Leasing	127920	1 302 176	2 390
El Wifack Leasing	179980	1 273 900	556 953
El Wifack Leasing	154170	56 271	334
El Wifack Leasing	161750	164 487	1 684
El Wifack Leasing	163850	57 069	616
El Wifack Leasing	162800	770 160	14 833
El Wifack Leasing	162830	286 442	6 586
UBCI	327480	80 137	1 105

UBCI	382410	52 079	3 798
UBCI	367850	113 426	3 048
UBCI	387270	109 000	8 320
Total			606 232

IX. Intérêt sur crédit bancaire non encore échus :

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BNA	4 000 000	114 670
BH	145 000	5 472
BH	6 855 000	817 271
BTK	4 000 000	264 772
BTK	420 000	5 310
BH	1 750 000	47 779
BH	700 000	19 112
BNA	2 000 000	89 278
Total		1 363 664

X. Tableau de variation des immobilisations

Libellé	V.B 2017	Acquisit°	Cessions et reclass.	V.B 30/06/2018	Amortiss. Cumulés 2017	Dotat°	Cession	Amortiss. Cumulés 06/2018	V.C.N 2017	V.C.N 30/06/2018
Logiciels informatiques	125 307	1 841	-	127 148	69 741	11 912	-	81 653	55 566	45 495
Fond commercial	-	30 000	-	30 000	-	375	-	375	-	29 625
Total I.Incorporelles	125 307	31 841	-	157 148	69 741	12 287	-	82 028	55 566	75 120
Terrains	858 612	(0)	-	858 612	-	-	-	-	858 612	858 612
Constructions	10 387 707	170 242	-	10 557 949	2 488 037	135 873	-	2 623 910	7 899 670	7 934 039
AGEN. AMEN ET INST.	3 610 812	175 129	-	3 785 941	1 812 106	105 943	-	1 918 049	1 798 706	1 867 892
Matériels de transport	162 200	124 000	-	286 200	126 517	15 033	-	141 550	35 683	144 650
Matériels industriels	44 530 044	1 133 804	-	45 663 848	12 022 008	878 419	-	12 900 427	32 508 036	32 763 421
Equipements de bureau	85 699	305	-	86 004	37 324	4 101	-	41 425	48 375	44 579
Matériels informatiques	162 585	23 060	-	185 645	103 068	8 903	-	111 971	59 517	73 674
Constructions à ST.JR.PR	1 363 387	(0)	-	1 363 387	58 428	19 476	-	77 904	1 304 959	1 285 483
MAT. IND. ST.JR.PR	3 975 017	0	-	3 975 017	978 805	152 471	-	1 131 276	2 996 212	2 843 741
MAT. TRANS à ST.JR.PR	1 890 750	-	(62 980)	1 827 770	1 462 117	114 778	(62 980)	1 513 915	428 633	313 855
AV. fournisseurs d'imm.	122 734	-	-	122 734	-	-	-	-	122 734	122 734
Total I.Corporelles	67 149 547	1 626 540	(62 980)	68 713 107	19 088 410	1 434 997	(62 980)	20 460 427	48 061 137	48 252 680
Total immobilisations Inorp. Et Corp.	67 274 854	1 658 381	(62 980)	68 870 255	19 158 151	1 447 284	(62 980)	20 542 455	48 116 703	48 327 800

XI. Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	30.06.2018	30.06.2017	Charges	30.06.2018	30.06.2017	Soldes	30.06.2018	30.06.2017
CA Local	22 052 644	20 889 398	Stockage	3 366 371	(1 318 429)			
CA Export	793 691	2 031 879						
Autres Ventes	122 060	123 474						
Total	22 968 395	23 044 751	Total	3 366 371	(1 318 429)	Production	26 334 766	21 726 322
Production	26 334 766	21 726 322	Achats consommés	16 801 450	14 529 064	Marge sur coût matière	9 533 316	7 197 258
Marge sur coût matière	9 533 316	7 197 258	Autres charges externes	1 632 047	1 702 225	Valeur ajoutée	7 901 269	5 495 033
Valeur ajoutée	7 901 269	5 495 033	Charges de personnel	3 010 724	2 934 550	Excédent brut d'exploitation	4 782 903	2 506 031
			Impôts et taxes	107 643	54 452			
			Total	3 118 367	2 989 002			
Excédent brut d'exploitation	4 782 903	2 506 031						
Subventions d'exploitation	-	-	Charges financières nettes	2 550 546	2 366 932			
Autre produits ordinaires	21 320	15 100	Autres charges ordinaires	109 229	49 901			
Transfert de charge	-	-	Dotations aux amort et prov	1 992 755	1 445 406			
Produits de placement	111 644	48 595	Moins-value sur valeurs mobilières	-	-	Résultat des activités ordinaires	203 776	(1 348 481)
			Impôt sur les bénéfices	59 561	55 968			
Total	4 915 867	2 569 726	Total	4 712 091	3 918 207			
Résultat des activités ordinaires	203 776	(1 348 481)	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat après modifications	203 776	(1 348 481)
Total	203 776	(1 348 481)	Total	-	-			

Rapport d'examen limité sur les Etats Financiers Intermédiaires au 30 juin 2018

Tunis, le 17 août 2018

***Mesdames et Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL»
Menzel Hayet, 5033 Monastir***

Introduction

Nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'Email («SOTEMAIL» ou «société»), comprenant le bilan au 30 juin 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres s'élevant à 27.779.934 dinars tunisiens, y compris le résultat bénéficiaire de la période qui s'élève à 203.776 dinars tunisiens.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Justification de notre conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018, les réserves suivantes ont été soulevées :

- SOTEMAIL détient des titres de participation dans la filiale russe «LTD KIT» pour un montant de 214 mille DT. Cette filiale qui a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Euro-Asie a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création et elle est actuellement en arrêt d'activité. En l'absence d'informations financières concernant cette filiale et de visibilité quant à la reprise de ses activités, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de cette participation.
- L'examen des créances clients au 30 juin 2018 a révélé l'existence de créances douteuses pour un montant de 1.606 mille DT dont principalement une créance sur la filiale russe «LTD KIT» pour un montant de 390 mille DT (dont 327 mille DT à travers un intermédiaire russe «VNESHSERVIS LLC RUSSIA»), une créance de 584 mille DT sur un client jordanien datant de plus d'un an et une créance sur un client algérien pour 344 mille DT (datant de 2016 et dont le paiement a été bloqué par les autorités algériennes). Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents d'une part et la situation de la filiale russe qui est en arrêt d'activité d'autre part, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de ces créances.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL», au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

CRG Audit

Ahmed BELAIFA

Chiraz DRIRA

TUNISO- EMIRATIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2018

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société TUNISO EMIRATIE SICAV (TES) pour la période allant du 1er Avril au 30 Juin 2018, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 74.416.870 DT et un résultat de la période de 1.917.454 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société TES, comprenant le bilan au 30 Juin 2018, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « TES » arrêtés au 30 Juin 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société TUNISO EMIRATIE SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires :

Les emplois en titres émis et garantis par la « BTE » et « HANNIBAL LEASE » représentent au 30 Juin 2018, respectivement 10,67% et 10,12% du total actif de la « TES », se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placements collectifs.

Tunis, le 30 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT & DE CONSEIL-GAC
Chiheb GHANMI

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Portefeuille-titres	4	53 840 275	53 172 118	52 690 980
Obligations et valeurs assimilées		50 723 516	51 018 842	49 523 215
Tires des Organismes de Placement Collectif		3 116 760	2 153 276	3 167 764
Placements monétaires et disponibilités		20 552 871	15 522 841	24 989 804
Placements monétaires	5	20 192 516	15 496 206	21 939 613
Disponibilités		360 356	26 635	3 050 190
Créances d'exploitation	6	23 723	32 654	37 145
TOTAL ACTIF		74 416 870	68 727 613	77 717 928
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	76 530	70 713	81 090
Autres créditeurs divers	8	33 559	141 485	271 326
TOTAL PASSIF		110 088	212 198	352 415
ACTIF NET				
Capital	9	72 353 890	66 994 592	73 979 992
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		108	442	488
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 952 784	1 520 380	3 385 033
ACTIF NET		74 306 782	68 515 415	77 365 512
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		74 416 870	68 727 613	77 717 928

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/04 au 30/06/2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Période du 01/04 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres	10	819 259	1 482 240	750 567	1 380 133	2 722 395
Revenus des obligations et valeurs assimilées		694 953	1 357 934	659 224	1 288 790	2 631 052
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		124 306	124 306	91 343	91 343	91 343
Revenus des placements monétaires	11	354 679	703 404	216 011	420 482	1 050 439
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 173 939	2 185 645	966 578	1 800 615	3 772 834
Charges de gestion des placements	12	(75 297)	(151 110)	(69 483)	(137 022)	(286 722)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 098 642	2 034 535	897 095	1 663 593	3 486 112
Autres charges	13	(50 245)	(92 439)	(93 241)	(181 450)	(372 128)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 048 397	1 942 095	803 854	1 482 143	3 113 984
Régularisation du résultat d'exploitation		31 960	10 689	40 166	38 237	271 049
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 080 357	1 952 784	844 020	1 520 380	3 385 033
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(31 960)	(10 689)	(40 166)	(38 237)	(271 049)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(73 352)	(24 642)	(53 393)	(35 354)	37 351
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0	592	23 432	52 782
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT DE LA PERIODE		975 044	1 917 454	751 053	1 470 221	3 204 117

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)

	période du 01/04/ au 30/06/2018	période du 01/01/ au 30/06/2018	période du 01/04/ au 30/06/2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	période du 01/01/ au 31/12/2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	975 044	1 917 454	751 053	1 470 221	3 204 117
Résultat d'exploitation	1 048 397	1 942 095	803 854	1 482 143	3 113 984
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(73 352)	(24 642)	(53 393)	(35 354)	37 351
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0	0	592	23 432	52 782
Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 459 836)	(1 459 836)	(1 638 809)	(1 638 809)	(1 638 809)
	522 184	(3 516 348)	2 013 216	2 571 138	9 687 339
Souscriptions					
- Capital	51 095 019	60 244 774	47 595 593	54 783 134	79 590 653
- Régularisation des sommes non distribuables	39 176	42 633	34 732	36 826	50 893
- Régularisation des sommes distribuables	909 703	1 391 523	915 902	1 283 798	2 181 241
Rachats					
- Capital	(48 860 410)	(61 850 525)	(44 331 349)	(50 983 609)	(68 911 271)
- Régularisation des sommes non distribuables	(33 730)	(38 343)	(31 380)	(33 542)	(44 121)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 627 575)	(3 306 411)	(2 170 282)	(2 515 469)	(3 180 056)
VARIATION DE L'ACTIF NET	37 392	(3 058 731)	1 125 460	2 402 549	11 252 647
ACTIF NET					
En début de période	74 269 390	77 365 512	67 389 955	66 112 865	66 112 865
En fin de période	74 306 782	74 306 782	68 515 415	68 515 415	77 365 512
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	702 335	740 790	639 080	633 713	633 713
En fin de période	724 711	724 711	671 809	671 809	740 790
VALEUR LIQUIDATIVE	102,533	102,533	101,986	101,986	104,436
TAUX DE RENDEMENT	1,28%	2,55%	1,07%	2,16%	4,51%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, Elle a été créée le 29 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS» et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée à partir du 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et la SICAV elle-même.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2018, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

3.2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société TUNISO EMIRATIE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2018 à : 53.840.275 DT et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2018	% Actif net	Intérêts courus/ +ou- V potentielles
Obligations & valeurs assimilées			49 126 645	50 723 516	68,26%	1 596 871
Obligations			35 276 495	36 257 999	48,80%	981 504
AB-2010_15A_31/08		5 000	266 550	278 036	0,37%	11 486
AB -2010_15A_31/08		2 000	106 620	111 214	0,15%	4 594
AB-S-2009_15A_30/09_A		15 000	699 600	722 498	0,97%	22 898
AB-S-2009_15A_30/09_B		15 000	699 600	726 970	0,98%	27 370
AB-S-2016-1_5A_21/11_A		20 000	1 600 000	1 657 611	2,23%	57 611
AB-S-2016-1_7A_21/11_B		5 000	500 000	518 247	0,70%	18 247
AB-S-2017-1_7A_30/04_C		5 000	500 000	505 232	0,68%	5 232
AB-S-2017-1_7A_30_04_C		5 000	500 000	505 232	0,68%	5 232
AIL 2014-1_5A_31/07		3 000	120 000	126 432	0,17%	6 432
AIL 2015-1_7A_06/08_B		4 300	430 000	454 341	0,61%	24 341
ATB2009-A2_10A_20/05		15 000	187 500	188 732	0,25%	1 232
ATB2009-B2_20A_20/05		10 000	733 200	737 182	0,99%	3 982
ATL2008_10A_22/08_F		5 000	100 000	104 802	0,14%	4 802
ATL2008_10A_22/08_V		5 000	100 000	104 882	0,14%	4 882
ATL 2013-2_7A_15/11_F		5 000	300 000	310 794	0,42%	10 794
ATL2013-2_7A_15/11_F		2 000	120 000	124 318	0,17%	4 318
ATL2014-1_5A_17/03_F		5 000	100 000	101 696	0,14%	1 696
ATL2015-2_7A_25/02_C		10 000	1 000 000	1 021 403	1,37%	21 403
ATL2015-1_7A_13/07_C		5 000	500 000	530 368	0,71%	30 368
ATL2014-3_7A_09/02_C		5 000	400 000	409 710	0,55%	9 710
ATL2016-1_7A_27/06_C		4 000	400 000	400 272	0,54%	272
ATL2017-1_7A_15/03_C		5 000	500 000	509 232	0,69%	9 232
ATL2017-2_7A_02/03_C		5 000	500 000	510 542	0,69%	10 542
ATL-S-2017_7A_16/10		3 000	300 000	313 402	0,42%	13 402
ATL2017-2_5A_02/03_B		10 000	1 000 000	1 022 967	1,38%	22 967
ATTIJARI BANK2015_7A_30/10_B		5 000	500 000	520 055	0,70%	20 055
ATTIJARI BANK2017_5A_31/05_A		5 000	400 000	402 011	0,54%	2 011
HL2015-2_7A_28/03_B		10 000	1 000 000	1 016 345	1,37%	16 345
HL2015-1_7A_25/11_B		10 000	1 000 000	1 037 842	1,40%	37 842
HL2016-1_5A_28/06		7 000	420 000	420 211	0,57%	211
HL2017-2_7A_10/07_B		3 000	300 000	318 375	0,43%	18 375
HL2017-2_7A_10_07_B		2 000	200 000	212 250	0,29%	12 250
HL2017-3_7A_26_01_B		10 000	1 000 000	1 028 208	1,38%	28 208
HL2017-3_5A_26_01_A		5 000	500 000	513 677	0,69%	13 677
BH2009_15A_31/12_A		10 000	538 000	552 343	0,74%	14 343
BH2016_5A_06/05_A		3 000	180 000	181 635	0,24%	1 635
BH-S-2018-1_5A_20/04		5 000	500 000	506 663	0,68%	6 663
BTE2010_20A_17/09_B		20 000	1 300 000	1 347 839	1,81%	47 839
BTE2011_7A_09/02_A		14 500	290 000	296 711	0,40%	6 711

BTK2009-B_10A_26/02		5 000	100 000	101 873	0,14%	1 873
BTK2009-C_15A_26/02		10 000	466 400	475 262	0,64%	8 862
BTK2009-D_20A_26/02		5 000	300 000	304 808	0,41%	4 808
BTK2012-1_7A_15/11		20 000	571 500	589 492	0,79%	17 992
BTK 2012-1_7A_15/12		5 000	142 875	147 373	0,20%	4 498
BTK 2014-1_7A_15/12_B		15 000	1 200 000	1 238 797	1,67%	38 797
CHO2009_10A_19/11_V	BIAT	2 000	50 000	51 667	0,07%	1 667
CIL2014-1_5A_15/07_F		5 000	200 000	211 078	0,28%	11 078
CIL 2014-2_5A_30/01_F		5 000	200 000	205 064	0,28%	5 064
CIL2014-2_5A_30/01_F		3 000	120 000	123 038	0,17%	3 038
CIL 2014-1_5A_15/07_F		3 000	120 000	126 647	0,17%	6 647
CIL2013-1_5A_06/12_F		5 000	100 000	103 176	0,14%	3 176
CIL2015-1_5A_15/06_F		5 000	200 000	200 537	0,27%	537
CIL2015-2_5A_30/10_F		10 000	600 000	624 547	0,84%	24 547
CIL2016-1_5A_16/05_F		5 000	300 000	302 268	0,41%	2 268
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	160 000	163 577	0,22%	3 577
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	160 000	163 577	0,22%	3 577
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	160 000	163 577	0,22%	3 577
CIL2017-2_5A_15/03		3 000	300 000	305 646	0,41%	5 646
ATTIJARI LEASING2016-2_5A_03/03_A		2 000	160 000	163 219	0,22%	3 219
ATTIJARI LEASING2016-2_7A_03/03_C		3 000	300 000	306 194	0,41%	6 194
MEUBX2015_7A_30/06_A	AMEN BANK	3 000	300 000	318 892	0,43%	18 892
STB2008-2_16A_18/02		15 000	656 250	668 685	0,90%	12 435
STB2010-1_10A_23/03_A		5 000	100 000	101 536	0,14%	1 536
STB 2010-1_15A_23/03_B		3 000	139 920	141 545	0,19%	1 625
STB2010-1_15A_23/03_B		2 000	93 280	94 364	0,13%	1 084
TL2014-2_7A_15/12_B		10 000	800 000	827 080	1,11%	27 080
TL2016-1_7A_05/04_B		10 000	1 000 000	1 014 778	1,37%	14 778
TL-S-2016_7A_01/03_B		3 000	300 000	306 297	0,41%	6 297
TL2017-1_7A_07/06_B		5 000	500 000	502 052	0,68%	2 052
TL2017-2_7A_08/02_B		15 000	1 500 000	1 538 551	2,07%	38 551
TL2018-1_7A_07/05_B		10 000	1 000 000	1 009 885	1,36%	9 885
UIB2016_5A_06/01_A		5 000	400 000	411 418	0,55%	11 418
UIB2009-1C_20A_17/07		30 000	1 800 000	1 880 547	2,53%	80 547
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	350 000	364 934	0,49%	14 934
UIB2011-2_7A_30/01		20 000	285 200	290 806	0,39%	5 606
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	350 000	364 934	0,49%	14 934
Bons du trésor assimilables			13 850 150	14 465 517	19,47%	615 367
BTA 5,50% MARS 2019		500	514 000	507 759	0,68%	-6 241
BTA 5,60% AOUT 2022		7 000	6 729 100	7 172 684	9,65%	443 584
BTA 5,75% JANVIER 2021		300	292 050	302 907	0,41%	10 857
BTA 6% AVRIL 2024		2 000	1 933 600	1 978 979	2,66%	45 379
BTA 6,30% MARS 2026		500	458 500	472 143	0,64%	13 643
BTA 6,30% OCTOBRE 2026		1 300	1 257 850	1 313 391	1,77%	55 541
BTA 6,7% AVRIL 2028		2 800	2 665 050	2 717 655	3,66%	52 605
Titres OPCVM			3 154 585	3 116 760	4,19%	-37 825
Actions des SICAV			3 154 585	3 116 760	4,19%	-37 825
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		20 655	2 111 395	2 088 799	2,81%	-22 597
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV		6 744	704 687	694 699	0,93%	-9 988
SANADETT SICAV		3 123	338 502	333 262	0,45%	-5 240
TOTAL			52 281 230	53 840 275	72,46%	1 559 046
Pourcentage par rapport à l'actif					72,35%	

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :

5.1. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2018 à : 20.192.516 DT et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2018	% Actif net	Intérêts courus
Billets de trésorerie avalisés		1 347 683	1 359 076	1,83%	11 392
BIT_SERVICOM_100_11%_23/08/18_140J	BTE	96 718	98 758	0,13%	2 039
BIT_SERVICOM_250_12%_24/07/18_30J	BTE	248 020	248 482	0,33%	462
BIT_SERVICOM_250_12%_22/10/18_120J	BTE	242 308	242 756	0,33%	449
BIT_AURES_200_11%_23/10/18_160J	BTE	192 542	194 686	0,26%	2 144
BIT_AURES_200_11%_22/11/18_190J	BTE	191 221	193 346	0,26%	2 125
BIT_AURES_200_11%_11/01/19_240J	BTE	189 068	191 164	0,26%	2 095
BIT_AURES_200_11%_10/02/19_270J	BTE	187 806	189 884	0,26%	2 077
Certificats de dépôt		15 583 687	15 797 361	21%	213 674
CD_BTE_2000_8.80%_18/07/18_90J		1 965 558	1 993 494	2,68%	27 937
CD_BTE_3000_9%_16/10/18_180J		2 896 651	2 938 565	3,95%	41 914
CD_BTK_3000_9.04%_25/10/18_190J		2 890 708	2 933 274	3,95%	42 566
CD_ML_1000_9.50%_06/09/2018_120J		975 444	986 290	1,33%	10 845
CD_ML_1000_9.50%_31/10/2018_180J		963 723	975 412	1,31%	11 689
CD_ML_3000_8.90%_18/07/2018_90J		2 947 762	2 990 133	4,02%	42 371
CD_HL_2000_9.10%_23/07/2018_90J		1 964 410	1 991 300	2,68%	26 890
CD_HL_1000_9.50%_24/08/2018_100J		979 432	988 893	1,33%	9 461
Comptes à terme		3 000 000	3 036 079	4,09%	36 079
BTE_1000_9.30%_07/08/18_90J		1 000 000	1 010 803	1,36%	10 803
BTE_2000_9.30%_29/07/18_90J		2 000 000	2 025 276	2,73%	25 276
Total		19 931 370	20 192 516	27,17%	261 145
Pourcentage par rapport à l'actif				27,13%	

5.2. Valeurs mobilières en portefeuille détaillées par émetteur/garant :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société TES et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 30 Juin 2018 une valeur comptable de 70.996.712 DT, soit 95.42% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur et/ou garant, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires		Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Billets de trésorerie	Certificats de dépôt		
ETAT	0	14 465 517	0	0	0	14 465 517	19,44%
AB	5 343 930	0	0	0	0	5 343 930	7,18%
AIL	580 773	0	0	0	0	580 773	0,78%
ATB	925 915	0	0	0	0	925 915	1,24%
ATL	5 464 387	0	0	0	0	5 464 387	7,34%
ATTIJARI BANK	922 066	0	0	0	0	922 066	1,24%
ATTIJARI LEASING	469 413	0	0	0	0	469 413	0,63%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	0	0	2 088 799	0	0	2 088 799	2,81%
BH	1 240 641	0	0	0	0	1 240 641	1,67%
BTE	1 644 549	0	0	1 359 076	4 932 059	7 935 684	10,67%
BTK	2 857 605	0	0	0	2 933 274	5 790 879	7,78%
BIAT	51 667	0	0	0	0	51 667	0,07%
ML	0	0	0	0	4 951 835	4 951 835	6,66%
CIL	2 692 732	0	0	0	0	2 692 732	3,62%
HL	4 546 910	0	0	0	2 980 193	7 527 103	10,12%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	0	0	694 699	0	0	694 699	0,93%
SANADETT SICAV	0	0	333 262	0	0	333 262	0,45%
STB	1 006 130	0	0	0	0	1 006 130	1,35%
TL	5 198 643	0	0	0	0	5 198 643	6,99%
UIB	3 312 639	0	0	0	0	3 312 639	4,45%
Total	36 257 999	14 465 517	3 116 760	1 359 076	15 797 361	70 996 712	95,42%

(1) Dont un emprunt obligataire d'une valeur de 318 892 DT émis par MEUBLATEX et garanti par l'AMEN BANK

(2) Emprunt obligataire émis par CHO et garanti par la BIAT

(3) Billet de trésorerie émis par SERVICOM et AURES AUTO SA et avalisé par la BTE

NOTE 6 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2018 à : 23.723 DT, contre : 32.654 DT au 30/06/2017 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	23 723	32 453	37 110
Retenues à la source / B.T.A	0	200	35
Total	<u>23 723</u>	<u>32 654</u>	<u>37 145</u>

NOTE 7 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2018 à : 76.530 DT, contre : 70.713 DT au 30/06/2017 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Rémunération du dépositaire	2 480	2 474	5 000
Rémunération du distributeur	74 050	68 239	76 090
Total	<u>76 530</u>	<u>70 713</u>	<u>81 090</u>

NOTE 8 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2018 à : 33.559 DT, contre : 141.485 DT au 30/06/2017 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 228	4 391	11 172
Redevances du CMF	6 145	5 667	6 635
Rémunération du PDG	2 335	4 955	2 947
Rémunération du personnel	2 874	6 452	5 108
Loyer	994	994	1 750
Etat, taxes et versements assimilés	2 627	1 252	659
Contribution conjoncturelle	0	106 954	215 681
Publications et frais divers	4 275	1 636	2 612
Jetons de présence à payer	9 308	10 873	18 760
Dividendes à payer	3 135	2 342	1 753
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	(6 442)	(6 197)	(2 809)
Autres crédateurs (publicité)	10 676	2 166	7 059
Charges constatées d'avance (Module RAS)	(4 671)	0	0
Charges constatées d'avance (Liasse fiscale)	(927)	0	0
Total	<u>33 559</u>	<u>141 485</u>	<u>271 326</u>

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2018, se détaillent ainsi :

	Au 30/06/2018
<u>Capital en début de période</u>	
Montant	73 979 992
Nombre de titres	740 790
Nombre d'actionnaires	477
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	60 244 774
Nombre de titres émis	603 254
Nombre d'actionnaires nouveaux	59
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(61 850 525)
Nombre de titres rachetés	619 333
Nombre d'actionnaires sortants	82
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(24 642)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0
Régularisation des sommes non distribuables	4 291
Frais de négociation de titres	0
<u>Capital en fin de période</u>	
Montant	72 353 890
Nombre de titres	724 711
Nombre d'actionnaires	454

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2018 au 30/06/2018 à : 1482.240 DT
contre : 1380.133 DT pour la même période de l'exercice 2017 et se détaille comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Période du 01/04 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017
<u>Revenus des obligations</u>					
- Intérêts	523 873	1 017 655	465 583	906 167	1 852 259
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>					
- Intérêts des BTA et BTZC	171 080	340 280	193 641	382 623	778 793
<u>Revenus des titres OPCVM</u>					
- Dividendes	124 306	124 306	91 343	91 343	91 343
TOTAL	819 259	1 482 240	750 567	1 380 133	2 722 395

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2018 au 30/06/2018 à : 703.404 DT
contre : 420.482 DT pour la même période de l'exercice 2017 et se détaille comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Période du 01/04 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017
Intérêts des billets de trésorerie	22 499	46 577	15 669	31 138	72 216
Intérêts des comptes à terme	38 348	140 195	96 789	204 033	410 710
Intérêts des certificats de dépôt	270 298	481 384	89 716	163 414	525 386
Intérêts des dépôts à vue	23 535	35 248	13 837	21 897	42 126
TOTAL	354 679	703 404	216 011	420 482	1 050 439

NOTE 12 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2018 au 30/06/2018 à : 151.110 DT
contre : 137.022 DT pour la même période de l'exercice 2017 et se détaille comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Période du 01/04 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	Période du 01/01 Au 31/12/2017
Rémunération du dépositaire	1 247	2 480	1 244	2 474	5 000
Rémunération du distributeur	74 050	148 631	68 239	134 548	281 722
TOTAL	75 297	151 110	69 483	137 022	286 722

NOTE 13 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2018 au 30/06/2018 à : 92.439 DT
contre : 181.450 DT pour la même période de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Période du 01/04 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017
Honoraires du commissaire aux comptes	4 238	8 430	3 353	6 670	13 450
Redevances du CMF	18 512	37 157	17 059	33 636	70 428
Rémunération du PDG	3 080	6 126	3 080	6 126	12 353
Rémunération du personnel	3 857	7 672	4 155	7 410	15 813
Etat, taxes et versements assimilés	2 447	3 952	2 314	3 888	7 889
Loyer	374	744	374	744	1 500
Contribution conjoncturelle	0	0	53 772	106 954	215 681
Publications et frais divers	1 663	3 035	1 396	2 777	5 600
Jetons de présence	4 675	9 298	3 895	7 748	15 635
Maintenance logiciel BFI	1 761	3 507	1 675	3 333	6 720
Autres services extérieurs	85	252	0	0	0
Divers publicité (compagne)	7 963	10 676	2 166	2 166	7 059
Maintenance module RAS	1 327	1 327	0	0	0
Maintenance liasse fiscale	263	263	0	0	0
TOTAL	50 245	92 439	93 241	181 450	372 128

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE ET DU DISTRIBUTEUR

14.1 Rémunération du dépositaire

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres sa rémunération est fixée à 5,000 dinars TTC par an.

14.2 Rémunération du distributeur

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée depuis le 6 Janvier 2010 à la "Banque de Tunisie et des Emirats", celle-ci est chargée d'assurer dans les meilleures conditions la commercialisation de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0.4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée depuis le 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et par la SICAV elle-même.

AMEN TRESOR SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018

1. Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société «**AMEN TRESOR SICAV**» au 30 Juin 2018 ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

2. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie.

Responsabilité de l'auditeur

3. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

4. Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

5. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joint ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société «**AMEN TRESOR SICAV**» au 30 Juin 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation post opinion

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 «Evaluation des placements» des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société «**AMEN TRESOR SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Vérifications spécifiques

6. Nous avons constaté qu'au 30 juin 2018 la société « **AMEN TRESOR SICAV** » n'a pas respecté les dispositions l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents . Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 20% de leurs actifs en liquidités et quasi liquidités

7. Nous avons constaté qu'au 30 Juin 2018 la société « **AMEN TRESOR SICAV** » n'a pas respecté les dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 10% de leurs actifs en titres émis ou garantis par un même émetteur.

Tunis, le 31 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes :

GS AUDIT & ADVISORY

Ghazi HANTOUS

BILAN
AU 30/06/2018
(Exprimé en Dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>AU</u> <u>30/06/2018</u>	<u>AU</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2017</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		40 897 783	42 638 536	44 863 612
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	3 143 927	3 060 113	3 006 384
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	37 753 856	39 578 423	41 857 228
c-Titres donnés en pension		0	0	0
d-Autres valeurs		0	0	0
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		22 874 195	19 356 127	15 946 221
a-Placements monétaires	3-2	1 491 754	1 196 320	2 131 010
b-Disponibilités	3-3	21 382 441	18 159 807	13 815 211
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION		0	0	0
AC4-AUTRES ACTIFS	3-4	8 000	13 358	6 153
TOTAL ACTIF		63 779 978	62 008 021	60 815 986
<u>PASSIF</u>				
PA1-Dettes sur opérations de pension livrées		0	0	0
PA2-OPERATEURS CREDITEURS	3-5	78 969	68 837	81 842
PA3-AUTRS CREDITEURS DIVERS	3-6	29 854	106 761	17 903
TOTAL PASSIF		108 823	175 598	99 745
<u>ACTIF NET</u>				
CP1-CAPITAL	3-7	62 027 806	60 319 387	58 147 958
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	3-8	1 643 349	1 513 036	2 568 283
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		56 997	-10 564	5 635
b-Sommes distribuables de la période		1 586 352	1 523 600	2 562 648
ACTIF NET		63 671 155	61 832 423	60 716 241
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		63 779 978	62 008 021	60 815 986

**ETAT DE RESULTAT
AU 30/06/2018
(Exprimé en Dinars)**

Rubrique	NOTE	Du	Du	Du	Du	Du
		01/04/2018	01/01/2018	01/04/2017	01/01/2017	01/01/2017
		Au	Au	Au	Au	Au
		30/06/2018	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2017	31/12/2017
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-1	771 881	1 329 263	882 812	1 454 329	2 664 773
a-Dividendes		227 406	227 406	337 269	337 269	343 711
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		544 475	1 101 857	545 543	1 117 060	2 321 062
c-Revenus des autres valeurs				0	0	0
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-2	220 584	399 324	170 800	343 184	823 902
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		992 465	1 728 587	1 053 612	1 797 513	3 488 675
CH 1-Intérêts des mises en pension						
CH 2-Charges de gestion des placements	3-9	-105 515	-207 044	-104 950	-210 376	-457 070
REVENU NET DES PLACEMENTS		886 950	1 521 543	948 662	1 587 137	3 031 605
PR 3-Autres produits		0	0	0	0	0
CH 2-Autres charges	3-10	-28 178	-44 787	-72 812	-129 736	-302 375
RESULTAT D'EXPLOITATION		858 772	1 476 756	875 850	1 457 401	2 729 230
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		137 060	109 596	74 952	66 199	-166 582
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		995 832	1 586 352	950 802	1 523 600	2 562 648
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-137 060	-109 596	-74 952	-66 199	166 582
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-54 804	-22 807	-127 808	-101 904	-82 623
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-118 567	-115 258	-162 451	-160 363	-81 993
Frais de négociation de titres		-15	-15	-4	-4	-12
RESULTAT NET DE LA PERIODE		685 386	1 338 676	585 587	1 195 130	2 564 602

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

**AU 30/06/2018
(Exprimé en Dinars)**

	<u>Du</u> <u>01/04/2018</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2018</u>	<u>Du</u> <u>01/04/2017</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2017</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2017</u>
	<u>Au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2017</u>
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET</u>					
<u>RESULTANT DES OPERATIONS</u>					
<u>D'EXPLOITATION</u>	685 386	1 338 676	585 587	1 195,130	2 564 602
a-Résultat d'exploitation	858 772	1 476 756	875 850	1 457 401	2 729 230
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-54 804	-22 807	-127 808	-101 904	-82 623
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-118 567	-115 258	-162 451	-160 363	-81 993
d-Frais de négociation de titres	-15	-15	-4	-4	-12
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-2 232 095	-2 232 095	-2 192 147	-2 192 147	-2 192 147
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	9 442 649	3 848 333	2 985 473	1 452 877	-1 032 776
a-Souscriptions	64 146 021	79 436 950	60 605 272	78 033 279	134 312 255
Capital	62 523 073	77 203 371	58 920 275	75 654 618	130 700 493
Régularisation des sommes non distribuables	-253 863	-247 723	-180 289	-175 978	-383 936
Régularisation des sommes distribuables	1 876 811	2 481 302	1 865 286	2 554 639	3 995 698
b-Rachats	-54 703 372	-75 588 617	-57 619 799	-76 580 402	-135 345 031
Capital	-53 066 053	-73 107 669	-55 632 915	-73 836 640	-131 146 605
Régularisation des sommes non distribuables	178 768	169 949	167 942	163 131	366 107
Régularisation des sommes distribuables	-1 816 087	-2 650 897	-2 154 825	-2 906 893	-4 564 533
VARIATION DE L'ACTIF NET	7 895 940	2 954 914	1 378 913	455 860	-660 321
<u>AN 4-ACTIF NET</u>					
a-En début de période	55 775 215	60 716 241	60 453 508	61 376 563	61 376 562
b-En fin de période	63 671 155	63 671 155	61 832 423	61 832 423	60 716 241
<u>AN 5-NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a-En début de période	523 802	576 580	566 538	580 958	580 958
b-En fin de période	616 899	616 899	598 799	598 799	576 580
VALEUR LIQUIDATIVE	103,212	103,212	103,261	103,26	105,304
DIVIDENDES PAR ACTION	4,454	4,454	4,475	4,475	4,475
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,11%	2,24%	0,96%	1,98%	3,91%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU

30/06/2018

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006. Les états financiers arrêtés au 30/06/2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 30 Juin 2018, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société « **AMEN TRESOR SICAV** » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2018 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Actions et valeurs assimilées	1	3 143 927
Obligations	2	32 640 793
Bons de trésor assimilables	3	5 113 063
Total		40 897 783

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 30/06/2018	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	1 626	164 627	164 678	0,26%
SICAV BH Obligataire	18 975	1 919 376	1 916 949	3,01%
FCP AXIS AAA	1 961	200 030	200 206	0,31%
UGFS BONDS FUND	83 992	880 494	862 094	1,35%
Total		3 164 527	3 143 927	4,94%

(2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2018	En % de l'actif net
AB 2008 TA	5 000	166 667	167 639	0,26%
AB 2008 TAA	3 995	133 167	133 944	0,21%
AB 2008 TB	15 000	750 000	754 716	1,19%
AB 2009 CA	5 000	233 333	240 969	0,38%
AB 2010	18 000	959 983	992 685	1,56%
AB 2012B	5 000	250 000	258 748	0,41%
AB 2012BB	11 000	549 945	569 191	0,89%
AB 2014A	5 000	200 000	203 996	0,32%
AB 2014A1	5 000	200 000	203 996	0,32%
ABSUB 2016-1	5 000	400 000	414 404	0,65%
ABSUB 2017	6 000	480 000	484 829	0,76%
ABSUB0922T+	1 784	89 200	92 694	0,15%
ABSUB2016-11	7 000	560 000	580 166	0,91%
AIL 2014-1	10 000	400 000	421 440	0,66%
AIL 2015-1	4 000	400 000	422 643	0,66%
ATILESG152A1	5 000	300 000	309 520	0,49%
ATL 2008	5 000	100 000	104 804	0,16%
ATL 2011	5 000	100 000	101 892	0,16%
ATL 2011-1	5 000	100 000	101 892	0,16%
ATL 2013-1TF	8 000	320 000	323 341	0,51%
ATL 2013-2TF	1 500	90 000	93 239	0,15%
ATL 2014-1TF	2 500	50 000	50 848	0,08%
ATL 2014-3C	2 000	160 000	163 784	0,26%
ATL 2016-1 C	5 000	500 000	500 340	0,79%
ATL 2017 SUB	7 000	700 000	731 270	1,15%
ATL 2017-11	2 000	200 000	203 693	0,32%
ATL 2018-1B	5 000	500 000	501 776	0,79%
ATLSUBB17	5 000	500 000	528 136	0,83%
ATLSUBB17A	10 000	1 000 000	1 048 136	1,65%
ATTIJ BANK 2015	7 000	420 000	436 621	0,69%
ATTIJBANK17A	10 000	800 000	804 024	1,26%
ATTILES20142	5 000	400 000	412 704	0,65%
ATTILES2015A	3 000	120 000	121 399	0,19%
ATTILES2016C	5 000	500 000	529 048	0,83%
ATTILES2018B	32 000	3 200 000	3 210 419	5,04%
ATTISING141B	5 000	100 000	100 412	0,16%
ATTISING141C	5 000	300 000	301 256	0,47%
BH 2009	10 000	538 462	549 846	0,86%
BH 2013-1	2 500	71 429	71 461	0,11%
BTE 2011C	5 939	118 780	121 046	0,19%
BTE 2016A	17 000	1 360 000	1 394 626	2,19%
BTK 2014-1A	5 000	200 000	206 380	0,32%
BTK2012/1B	10 000	285 714	294 706	0,46%
BTK2012/1BB	10 000	285 714	294 706	0,46%
CIL 2008	10 000	200 000	205 304	0,32%
CIL 2014/1	10 000	400 000	422 160	0,66%
CIL 2014/11	2 000	80 000	84 432	0,13%
CIL 2015/1	8 000	320 000	320 858	0,50%
CIL 2016/1	5 000	300 000	302 268	0,47%
CIL 2016/11	10 000	600 000	604 536	0,95%
CIL 2016/2	5 000	400 000	408 944	0,64%
CIL 2016/2A	2 000	160 000	163 578	0,26%
CIL 2017 1	2 000	160 000	160 107	0,25%
EN 2014/A	17 217	41 824	41 879	0,07%
EN 2014/A67	404	949	951	0,00%
EN 2014/A68	553	1 300	1 301	0,00%

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2018	En % de l'actif net
EN 2014/A69	425	999	1 000	0,00%
EN 2014/A70	351	825	826	0,00%
EN 2014/A71	149	350	351	0,00%
EN 2014/A72	30	71	71	0,00%
EN 2014/A73	66	155	155	0,00%
EN 2014/A74	37	87	87	0,00%
EN 2014/A75	5	12	12	0,00%
EN 2014/A76	159	374	374	0,00%
EN 2014/A77	218	512	513	0,00%
EN 2014/A78	41	96	96	0,00%
EN 2014/A79	227	533	534	0,00%
EN 2014/A80	45	106	106	0,00%
EN 2014/A81	190	447	447	0,00%
EN 2014/A82	584	1 372	1 374	0,00%
EN 2014/A83	128	301	301	0,00%
EN 2014/A9	100	240	240	0,00%
EN 2014/B	2 490	149 400	149 621	0,23%
HL 2013/2B	6 000	360 000	367 133	0,58%
HL 2014-1A	5 000	200 000	208 184	0,33%
HL 2015-01A	8 000	320 000	323 347	0,51%
HL 2015-B	5 000	500 000	518 920	0,82%
HL 2016-02	6 000	600 000	622 195	0,98%
HL 2016-1	5 000	300 000	300 152	0,47%
HL 2017-01A	2 400	240 000	245 821	0,39%
HL 2017-02	5 000	500 000	530 624	0,83%
HL 2017-022	2 500	250 000	265 312	0,42%
HL2017-03	5 000	500 000	515 080	0,81%
HL2017-03A	2 000	200 000	205 470	0,32%
HL2018-01	2 000	200 000	201 117	0,32%
MODSING2012	5 000	200 000	203 788	0,32%
SERVICOM16	1 000	100 000	102 444	0,16%
TL SUB 2016	2 500	250 000	255 248	0,40%
TLG 2014-1	5 000	300 000	303 092	0,48%
TLG 2015-1B	15 000	1 200 000	1 200 420	1,89%
TLG 2016-1 B	2 000	200 000	202 955	0,32%
ATTIJ LEASING 2017	5 000	500 000	516 220	0,81%
UBCI 2013	2 500	100 000	100 462	0,16%
UIB 2011-2	5 000	71 428	72 833	0,11%
UIB 2012-1A	20 000	571 429	584 997	0,92%
UIB 2015	10 000	800 000	801 712	1,26%
UIB 2015B	3 000	240 000	240 514	0,38%
UIB SUB2016	12 000	960 000	987 408	1,55%
UIB SUB2016C	2 000	160 000	164 568	0,26%
UIB SUB2016D	2 000	160 000	164 568	0,26%
UNIFACTOR 2013	500	10 000	10 398	0,02%
TOTAL		31 905 204	32 640 793	51.26%

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2018	En % de l'actif net
BTA09052022	2 000	2 060 000	2 016 031	3,17%
BTA10042024	500	482 000	483 142	0,76%
BTA10042024A	500	481 500	483 142	0,76%
BTA10042024B	200	192 800	193 257	0,30%
BTA10082022	1 000	956 200	995 390	1,56%
BTA13042028B	500	466 000	471 801	0,74%
BTA13042028C	500	464 500	470 300	0,74%
Total		5 103 000	5 113 063	8,03%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Dividendes	227 406	227 406	337 269	337 269	343 712
Revenus des obligations	446 377	899 014	438 080	883 863	1 833 288
Revenus des BTA	98 098	202 843	107 463	233 197	487 773
Total	771 881	1 329 263	882 812	1 454 329	2 664 773

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2018 à 1 491 754 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	TX BRUT	En % de l'actif net
CD090718	29/06/2018	AMEN BANK	500 000	09/07/2018	695	499 305	499 443	6,27	0,78%
CD100818	11/06/2018	AMEN BANK	500 000	10/08/2018	4 606	495 394	496 917	6,99	0,78%
CD300818	01/06/2018	AMEN BANK	500 000	30/08/2018	6 870	493 130	495 394	6,99	0,78%
TOTAL			1 500 000		12 171	1 487 829	1 491 754		2,34%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des Placements en compte courant à terme	198 373	343 144	150 476	314 194	622 932
Revenus des Billets de trésorerie	507	1 654	4 481	9 928	19 694
Revenus des Certificats de dépôt	19 705	51 566	92	1 611	87 702
Revenus des Pensions livrées	0	0	13 951	13 951	77 073
Revenus du Compte rémunéré	1 999	2 960	1 800	3 500	16 501
Total	220 584	399 324	170 800	343 184	823 902

3.3 Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2018 à 21 382 441 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	12 163 000	12 274 546	19,28%
Avoirs en banque		9 107 895	14,30%
TOTAL	12 163 000	21 382 441	33,58%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT	AMEN BANK	01/10/2018	120 617	7,82
PLACT	AMEN BANK	02/07/2018	287 666	6,94
PLACT	AMEN BANK	02/07/2018	339 035	6,94
PLACT	AMEN BANK	02/07/2018	507 062	7,16
PLACT	AMEN BANK	02/07/2018	507 062	7,16
PLACT	AMEN BANK	04/09/2018	201 912	7,93
PLACT	AMEN BANK	04/10/2018	311 328	7,82
PLACT	AMEN BANK	04/10/2018	311 328	7,82
PLACT	AMEN BANK	07/09/2018	1 009 038	7,93
PLACT	AMEN BANK	07/09/2018	403 615	7,93
PLACT	AMEN BANK	07/09/2018	201 808	7,93
PLACT	AMEN BANK	08/08/2018	302 605	7,62
PLACT	AMEN BANK	08/09/2018	302 659	7,93
PLACT	AMEN BANK	09/07/2018	447 927	7,21
PLACT	AMEN BANK	09/10/2018	1 033 531	7,82
PLACT	AMEN BANK	09/10/2018	120 411	7,82
PLACT	AMEN BANK	10/09/2018	280 922	7,51
PLACT	AMEN BANK	11/09/2018	504 171	7,93
PLACT	AMEN BANK	11/09/2018	30 250	7,93
PLACT	AMEN BANK	12/07/2018	569 646	7,21
PLACT	AMEN BANK	12/09/2018	131 062	7,93
PLACT	AMEN BANK	12/09/2018	504 084	7,93
PLACT	AMEN BANK	12/09/2018	80 224	7,51
PLACT	AMEN BANK	13/08/2018	201 570	7,62
PLACT	AMEN BANK	15/08/2018	302 255	7,62
PLACT	AMEN BANK	18/09/2018	312 209	7,93
PLACT	AMEN BANK	18/09/2018	100 713	7,93
PLACT	AMEN BANK	20/08/2018	302 054	7,62
PLACT	AMEN BANK	20/08/2018	50 342	7,62
PLACT	AMEN BANK	23/08/2018	30 185	7,62
PLACT	AMEN BANK	29/08/2018	301 553	7,62
PLACT	AMEN BANK	30/08/2018	303 129	7,93
PLACT	AMEN BANK	30/08/2018	50 521	7,93
PLACT	AMEN BANK	30/08/2018	452 222	7,51
PLACT	AMEN BANK	30/08/2018	401 975	7,51
PLACT	AMEN BANK	30/08/2018	120 593	7,51
PLACT	AMEN BANK	31/08/2018	202 051	7,93
OPT010818	AMEN BANK	13/06/2018-01/08/2018*	6 034	2,8-6*
OPT010818A	AMEN BANK	13/06/2018-01/08/2018*	3 017	2,8-6*
OPT090818	AMEN BANK	21/06/2018-09/08/2018*	301 248	2,8-6*
OPT090818A	AMEN BANK	21/06/2018-09/08/2018*	32 133	2,8-6*
OPT090818B	AMEN BANK	21/06/2018-09/08/2018*	14 058	2,8-6*
OPT100818	AMEN BANK	22/06/2018-10/08/2018*	22 069	2,8-6*
OPT140818	AMEN BANK	26/06/2018-14/08/2018*	12 035	2,8-6*
OPT200818	AMEN BANK	02/07/2018-20/08/2018*	18 048	2,8-6*
OPT200818A	AMEN BANK	02/07/2018-20/08/2018*	226 569	2,8-6*
			12 274 546	

* il s'agit des échéances minimales et maximales des placements Optimax

** il s'agit des taux minimaux et maximaux des placements Optimax.

3.4 Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 30/06/2018 comme suit :

Désignation	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017	Au 31/12/2017
Intérêts courus sur comptes rémunérés	8 000	13 358	6 153
Total	8 000	13 358	6 153

3.5 Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 30/06/2018 comme suit :

Désignation	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017	Au 31/12/2017
Gestionnaire	78 969	68 837	81 842
Total	78 969	68 837	81 842

3.6 Autres créditeurs divers

Cette rubrique se détaille au 30/06/2018 comme suit :

Désignation	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017	Au 31/12/2017
Retenue à la source	13 564	6 993	5 061
CMF	5 371	6 010	7 867
Contribution conjoncturelle	0	93 285	0
Jeton de Présence	10 919	473	4 975
Total	29 854	106 761	17 903

3.7 Capital

Capital social au 31-12-2017	58 147 958
Souscriptions	77 203 371
Rachats	-73 107 669
Frais de négociation de titres	-15
VDE/titres.Etat	-70 400
VDE / titres OPCVM	-20 599
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	1 781
Plus ou moins-value réalisée titres Etat	-18 240
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	-98 799
Plus ou moins-value reportée sur titres Etat	97 550
Plus ou moins-value reportée sur titres OPCVM	-29 358
Régularisation des sommes non distribuable (souscription)	-247 723
Régularisation des sommes distribuable (rachat)	169 949
Variation de la part du capital	3 879 848
Capital au 30-06-2018	62 027 806

La variation du capital de la période allant du 01/01/2018 au 30/06/2018 s'élève à 3 879 848DT.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2018 au 30/06/2018 s'élève à 2 954 914 DT.

Le nombre de titres d'AMEN TRESOR SICAV au 30/06/2018 est de 616 899 contre 576 580 au 31/12/2017.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2017	1 274
Nombre d'actionnaires entrants	570
Nombre d'actionnaires sortants	-742
Nombre d'actionnaires au 30-06-2018	1 102

3.8 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30-06-2018 s'élèvent à 1 643 349 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017	Au 31/12/2017
Sommes distribuables des exercices antérieurs	56 997	-10 564	5 635
Résultat d'exploitation	1 476 756	1 457 401	2 729 230
Régularisation du résultat d'exploitation	109 596	66 199	-166 582
Total	1 643 349	1 513 036	2 568 283

3.9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	Période Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	105 515	207 044	104 950	210 376	457 070
Total	105 515	207 044	104 950	210 376	457 070

3.10 Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Redevance du CMF	15 074	29 578	14 993	30 054	65 296
Sces bancaires et assimilés	341	686	187	1 596	7 272
TCL	5 243	5 981	2 369	4 328	13 197
Jetons de présence	7 520	8 542	0	473	16 808
Contribution exceptionnelle	0	0	55 263	93 285	199 802
Total	28 178	44 787	72 812	129 736	302 375

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30-06-2018

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV AXIS TRESORERIE et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2018 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous formulons les observations suivantes :

- Au 30 juin 2018, l'actif de SICAV AXIS TRESORERIE a été employé en des valeurs mobilières émises par l'Amen Bank à un taux de 12,26% qui dépasse la limite de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV AXIS TRESORERIE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

A l'exception des observations formulées ci-dessus et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30 juin 2018, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 31 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes :
AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 30-06-18

(Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1- Portefeuille-titres	3.1	23 279 872	25 073 779	23 606 324
Actions et valeurs assimilées		1 515 595	2 215 921	1 309 101
Obligations et valeurs assimilées		21 764 277	22 857 858	22 297 223
AC2- Placements monétaires et disponibilités		12 159 026	21 860 679	17 208 044
Placements monétaires	3.3	8 103 209	21 064 660	16 503 821
Disponibilités		4 055 817	796 019	704 223
AC4- Autres actifs	3.5	18 443	5 729	411 404
TOTAL ACTIF		35 457 341	46 940 187	41 225 772
<u>PASSIF</u>				
PA1- Opérateurs créditeurs	3.6	28 230	37 381	37 936
PA2- Autres créditeurs divers	3.7	28 555	68 660	125 035
TOTAL PASSIF		56 785	106 041	162 971
<u>ACTIF NET</u>				
CP1- Capital	3.8	34 644 372	45 985 530	39 573 853
CP2- Sommes distribuables		756 184	848 616	1 488 948
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		212	22	19
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		755 972	848 594	1 488 929
ACTIF NET		35 400 556	46 834 146	41 062 801
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		35 457 341	46 940 187	41 225 772

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-04-2018 au 30-06-2018
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-04-18 au 30-06-18	Période du 01-01-18 au 30-06-18	Période du 01-04-17 au 30-06-17	Période du 01-01-17 au 30-06-17	Exercice clos le 31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres	3.2	355 656	641 197	337 762	598 008	1 254 930
Dividendes		63 816	63 816	41 730	41 730	41 730
Revenus des obligations et valeurs assimilées		291 840	577 381	296 032	556 278	1 213 200
Revenus des placements monétaires	3.4	136 717	352 377	245 111	438 238	1 054 033
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		492 373	993 574	582 873	1 036 246	2 308 963
Charges de gestion des placements	3.9	(81 753)	(171 112)	(102 858)	(193 489)	(428 808)
REVENU NET DES PLACEMENTS		410 620	822 462	480 015	842 757	1 880 155
Autres charges	3.10	(16 012)	(34 016)	(41 807)	(81 911)	(169 429)
RESULTAT D'EXPLOITATION		394 608	788 446	438 208	760 846	1 710 726
Régularisation du résultat d'exploitation		(16 363)	(32 474)	68 740	87 748	(221 797)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		378 245	755 972	506 948	848 594	1 488 929
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		16 363	32 474	(68 740)	(87 748)	221 797
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(34 586)	(13 813)	(1 810)	16 757	(216)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(8 583)	(8 583)	(9 143)	(586)	62 966
Frais de négociation de titres		(639)	(639)	(583)	(1 735)	(1 735)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		350 800	765 411	426 672	775 282	1 771 741

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-04-2018 au 30-06-2018
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-04-18 au 30-06-18	Période du 01-01-18 au 30-06-18	Période du 01-04-17 au 30-06-17	Période du 01-01-17 au 30-06-17	Exercice clos le 31/12/2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	350 800	765 411	426 672	775 282	1 771 741
Résultat d'exploitation	394 608	788 446	438 208	760 846	1 710 726
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(34 586)	(13 813)	(1 810)	16 757	(216)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(8 583)	(8 583)	(9 143)	(586)	62 966
Frais de négociation de titres	(639)	(639)	(583)	(1 735)	(1 735)
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	(1 204 189)	(1 204 189)	(1 589 861)	(1 589 861)	(1 589 861)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 987 166)	(5 223 467)	5 210 719	13 863 479	7 095 675
a / Souscriptions	25 150 615	34 245 096	22 130 265	40 486 875	103 114 897
Capital	24 266 640	32 985 108	21 315 421	38 931 148	99 978 737
Régularisation des sommes non distribuables	5 158	7 188	14 976	18 839	66 338
Régularisation des sommes distribuables	878 817	1 252 800	799 868	1 536 888	3 069 822
b / Rachats	(27 137 781)	(39 468 563)	(16 919 546)	(26 623 396)	(96 019 222)
Capital	(26 069 430)	(37 890 662)	(16 196 558)	(25 499 467)	(92 993 857)
Régularisation des sommes non distribuables	(5 364)	(8 079)	(11 364)	(13 881)	(72 835)
Régularisation des sommes distribuables	(1 062 987)	(1 569 822)	(711 624)	(1 110 048)	(2 952 530)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(2 840 555)	(5 662 245)	4 047 530	13 048 900	7 277 555
ACTIF NET					
en début de la période	38 241 111	41 062 801	42 786 616	33 785 246	33 785 246
en fin de la période	35 400 556	35 400 556	46 834 146	46 834 146	41 062 801
NOMBRE D'ACTIONS					
en début de la période	352 514	382 504	395 357	314 898	314 898
en fin de la période	335 089	335 089	444 902	444 902	382 504
VALEUR LIQUIDATIVE	105,645	105,645	105,268	105,268	107,352
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,90%	4,10%	3,77%	3,67%	3,76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-18

1-REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-18 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV AXIS TRESORERIE figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2018.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30-06-2018 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 23 279 872 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2018	% de l'actif
TITRES OPCVM	14 562	1 528 361	1 515 595	4,27% (*)
FCP AXIS AAA	3 614	377 067	368 968	1,04%
MCP SAFE FUND	1 328	150 025	151 457	0,43%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	9 620	1 001 269	995 170	2,81%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	246 615	21 190 834	21 764 277	61,38%
Emprunts d'Etat	7 755	7 564 883	7 831 954	22,09%
BTA_5.5_03/2019	1 000	1 021 000	1 015 272	2,86%
BTA 6% JUIN 2021	505	495 618	498 813	1,41%
BTA 5.6 AOÛT 2022	1 600	1 549 760	1 644 948	4,64%
BTA 6.9% MAI 2022 (15 ANS)	150	154 515	153 614	0,43%
BTA 6% JUIN 2023	100	95 950	96 498	0,27%
BTA 6% AVRIL 2024	550	532 405	544 833	1,54%
BTA 6.3% OCT 2026	3 850	3 715 635	3 877 976	10,94%
Emprunt National	60	2 355	2 359	0,01%
EMP NAT 2014/A	28	63	63	0,00%
EMP NAT 2014/C_10A_6.35%	32	2 292	2 296	0,01%
Emprunts de sociétés	238 800	13 623 596	13 929 964	39,29%
AB 2011-1_10A_26092011	10 000	400 000	414 867	1,17%
AB SUB2016-1_7A_7.5%_21/11	10 000	1 000 000	1 036 493	2,92%
AB_20A_21/05	3 000	150 000	150 944	0,43%
AB09/B_15A_30/09	5 000	233 200	242 122	0,68%
AB2010_15A_31/08	10 000	532 940	555 587	1,57%
AB2017_5A_30/04	10 000	796 000	804 215	2,27%
AMEN BANK 2014-5A-7.35%	4 000	160 000	163 196	0,46%
ATB09/A2_10A_20/05	10 000	125 000	125 722	0,35%
ATBSUB17/A_7A_15/03	15 000	1 500 000	1 526 882	4,31%
ATL2013-1_7A_6.8%_22042013	1 000	40 000	40 417	0,11%
ATL2014-2_7A_7.35%_19/05	3 000	180 000	181 247	0,51%
ATL2016-1_5A_7.5%_270616	5 000	300 000	300 197	0,85%
ATTIJ LEASING 2014-1_7.35%_7AN	4 000	240 000	241 005	0,68%
ATTIJ_BANK 2017 SUB_5A_31/05	20 000	1 600 000	1 608 045	4,54%
ATTIJARI_LEASE2018-1_5A_8,2%_15/06	2 000	200 000	200 575	0,57%
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A	20 000	800 000	809 328	2,28%
BH09/B_15A_31/12	5 000	269 000	274 687	0,77%
BHSUB2016-1_7.4%_5A	5 000	300 000	302 725	0,85%
BTE2009_10A_15/09	5 000	100 000	103 325	0,29%
BTK2012-1_7A_15/11	3 000	85 596	88 335	0,25%
BTK2014-1_7.35%_5A	3 000	120 000	123 828	0,35%
CIL2014/1_5A_15/07	4 000	160 000	168 863	0,48%
CIL 2016/2_5A_7.5%_15/02	1 000	80 000	81 788	0,23%
HL 2015-01 7A-7.85%	4 000	320 000	323 414	0,91%
HL 2016-01 5A-7.65%	5 000	300 000	300 151	0,85%
HL 2018-01 5A-8.3%	2 000	200 000	201 237	0,57%
M.LEASING 2012_7A_6.5%	2 000	80 000	81 516	0,23%
STB08/2_16A_18/02	10 000	437 500	445 790	1,26%
TL2013-2_5A_7.35%	2 000	40 000	40 941	0,12%

TL2014-2_5_7.55%	2 000	80 000	82 621	0,23%
UIB09/1_15A_17/07	38 000	1 772 320	1 846 884	5,21%
UIB09/1_20A_17/07	3 000	180 000	188 055	0,53%
UIB09/1_20A_17/07C	2 700	162 000	169 249	0,48%
UIB2011-1_20A_26082011	5 600	390 040	406 884	1,15%
UIBSUB2016_7.5%_7A_060117	2 500	250 000	257 233	0,73%
UNIFACTOR2013_7%_5A_14102013	2 000	40 000	41 596	0,12%
TOTAL	261 177	22 719 195	23 279 872	65,66%

(*) 4,28% par rapport à l'actif net

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-2018 au 30-06-2018	Période du 01-01-2018 au 30-06-2018	Période du 01-04-2017 au 30-06-2017	Période du 01-01-2017 au 30-06-2017	Exercice clos le 31/12/2017
Revenus des titres OPCVM	63 816	63 816	41 730	41 730	41 730
Revenus des BTA	94 307	188 528	107 638	211 183	452 407
Revenus des obligations	197 533	388 853	188 394	345 095	760 793
Total	355 656	641 197	337 762	598 008	1 254 930

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2018 à 8 103 209 dinars et correspond à des placements en certificats de dépôts, prises en pensions et dépôts à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2018	% actif
Certificats de dépôt	3 943 256	4 088 301	11,53%
CD_AB_1M_180J_5.9%_27112018	977 076	981 025	2,77%
CD_BTE_500_350J_9.5%_23052019	466 179	468 498	1,32%
CD_BTE_1000_380J_7.90%_051018	1 000 000	1 049 858	2,96%
CD_BTE_1M_426J_8.15%_031018	1 000 000	1 060 129	2,99%
CD_BTE_500_380J_7.90%_220818	500 000	528 791	1,49%
Prise en pension	1 000 928	1 002 882	2,83%
PL ATTIJ BANK_1M_6.39%_12J_02072018	1 000 928	1 002 882	2,83%
Dépôt à terme	3 000 000	3 012 026	8,49%
AB_3M_183J_5.9%_30112018	3 000 000	3 012 026	8,49%
TOTAL	7 944 183	8 103 209	22,85%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-2018 au 30-06-2018	Période du 01-01-2018 au 30-06-2018	Période du 01-04-2017 au 30-06-2017	Période du 01-01-2017 au 30-06-2017	Exercice clos le 31/12/2017
Revenus des billets de trésorerie	-	-	18 872	53 128	94 516
Revenus des certificats de dépôt	80 078	180 184	123 555	202 254	471 960
Revenus des dépôts à terme	33 361	67 145	45 162	96 665	172 301
Revenus compte courant rémunéré	18 615	50 099	18 319	18 319	47 091
Revenus des prises en pension	4 663	54 949	39 203	67 872	268 165
Total	136 717	352 377	245 111	438 238	1 054 033

3.5- Note sur les autres actifs

Les autres actifs affichent un solde de 18 443 DT au 30-06-2018 contre 411 404 DT au 31-12-2017 et ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 30/06/2018	Valeur au 30/06/2017	Valeur au 31/12/2017
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	18 443	5 729	11 404
Billet de trésorerie UADH_250_8.2%_100J_300917	-	-	150 000
Billet de trésorerie UADH_250_8.2%_130J_301017	-	-	250 000
TOTAL	18 443	5 729	411 404

3.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes due par SICAV Axis Trésorerie au gestionnaire BMCE Capital Asset Management et au dépositaire. Elles s'élèvent à 28 230 DT au 30-06-2018 contre 37 936 DT au 31-12-2017.

Désignation	Valeur au 30/06/2018	Valeur au 30/06/2017	Valeur au 31/12/2017
Gestionnaire	25 246	34 422	32 002
Dépositaire	2 984	2 959	5 934
TOTAL	28 230	37 381	37 936

3.7 - Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 28 555 DT au 30-06-2018 contre 125 035 DT au 31-12-2017 :

Désignation	Valeur au 30/06/2018	Valeur au 30/06/2017	Valeur au 31/12/2017
Commissaire aux comptes	9 086	7 187	15 099
Etat retenue à la source	6 450	6 392	5 802
CMF	3 693	4 712	4 444
Jetons de présence	2 479	2 295	4 999
Publications	1 285	28	3 115
Retenue à la source sur BTA	4 991	4 991	4 991
TCL	551	451	451
Autres créditeurs divers	20	20	20
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	-	42 584	86 114
TOTAL	28 555	68 660	125 035

3.8- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à (2 840 555) dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	(1 846 804)
Variation de la part Revenu	(993 751)
Variation de l'Actif Net	(2 840 555)

Les mouvements sur le capital au cours du deuxième trimestre 2018 se détaillent ainsi :

Capital au 31-03-2018

Montant:	36 471 088
Nombre de titres :	352 514
Nombre d'actionnaires :	535

Souscriptions réalisées

Montant:	24 266 640
Nombre de titres émis :	234 551
Nombre d'actionnaires nouveaux :	73

Rachats effectués

Montant:	26 069 430
Nombre de titres rachetés :	251 976
Nombre d'actionnaires sortants :	56

Capital au 30-06-2018

Montant:	34 668 298 (*)
Nombre de titres :	335 089
Nombre d'actionnaires :	552

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de période. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période du 01/01/2018 au 30/06/2018.

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital en début de période	34 668 298
Variation des + ou- values potentielles sur titres	(13 813)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(8 583)
Régularisation des SND	(891)
Frais de négociation de titres	(639)
Capital au 30/06/2018	34 644 372

3.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre du deuxième trimestre 2018 s'élève à 81 753 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01-04-2018 au 30-06-2018	Période du 01-01-2018 au 30-06-2018	Période du 01-04-2017 au 30-06-2017	Période du 01-01-2017 au 30-06-2017	Exercice clos le 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	80 270	168 162	101 387	190 563	422 908
Rémunération du dépositaire	1 483	2 950	1 471	2 926	5 900
Total	81 753	171 112	102 858	193 489	428 808

- La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion soit calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV. Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention. Le montant total de la commission de gestion est conforme à la convention de gestion et s'élève à 80 270 DT TTC au titre du deuxième trimestre de l'exercice 2018.

- La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 000 DT HT par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

3.10- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique.

Désignation	Période du 01-04-2018 au 30-06-2018	Période du 01-01-2018 au 30-06-2018	Période du 01-04-2017 au 30-06-2017	Période du 01-01-2017 au 30-06-2017	Exercice clos le 31/12/2017
Rémunération du CAC	3 096	6 966	4 678	9 898	17 810
Redevance CMF	8 919	18 685	11 265	21 174	46 990
TCL	870	1 909	1 057	1 880	4 509
Frais de publicité	1 547	3 077	1 547	3 077	6 205
Charges diverses	1 580	3 142	1 731	3 298	7 800
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	-	237	21 528	42 584	86 115
Total	16 012	34 016	41 807	81 911	169 429